

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
PHARMACIE, DU MEDICAMENT
ET DES LABORATOIRES



BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

SYSTEME D'INFORMATION EN GESTION LOGISTIQUE INTEGRE DES PRODUITS DE SANTE AU BURKINA FASO

MANUEL DE PROCEDURES



INITIATIVE 5%
SIDA, TUBERCULOSE, PALUDISME

Mars 2017

PREFACE

La disponibilité des produits de santé est une condition nécessaire pour une meilleure prise en charge des populations. Conscient de cette situation, le ministère de la santé a entrepris l'amélioration de la gestion des approvisionnements par la mise en place des mécanismes de coordination. Ainsi, sont créés les comités de coordination de la gestion des intrants des programmes de santé prioritaires et la commission nationale de coordination des approvisionnements des intrants des programmes de santé prioritaires.

Ces comités dont le secrétariat est assuré par la direction générale de la pharmacie, du médicament et des laboratoires ont pour rôles principaux la quantification des intrants, le suivi de leur gestion et de leur utilisation.

Malheureusement, l'insuffisance de données logistiques de qualité liée à la faiblesse du système d'information en gestion logistique (SIGL) constitue un sérieux handicap pour une prévision efficace des besoins en produits de santé. En effet, chaque programme ou structure possède son propre circuit de remontée des données logistiques avec des outils de collecte différents.

Cette situation engendre de nombreuses difficultés tant au niveau des structures chargées de la collecte des données qu'au niveau des utilisateurs au niveau central.

C'est conscient de ces insuffisances que le ministère de la santé avec l'accompagnement de Expertise France a initié la construction d'un SIGL national harmonisé et intégré, applicable à tous les produits de santé.

Afin d'opérationnaliser le SIGL, le présent manuel a été élaboré et validé de façon participative avec la contribution de tous les partenaires intervenant dans la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique. Il se veut être un référentiel pour tous les acteurs impliqués dans la gestion des produits de santé et la production de l'information logistique.

Nos remerciements vont à l'endroit des partenaires techniques et financiers qui ont participé de quelque manière que soit à la concrétisation de cette initiative.

J'invite les différents acteurs à s'appropriier le présent manuel qui, je n'en doute pas, contribuera à l'amélioration de la santé de la population.

Le ministre de la santé

Pr Nicolas MEDA

STRUCTURES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION ET À LA VALIDATION DU PRÉSENT DOCUMENT

Direction générale de la pharmacie, du médicament et des laboratoires (DGPML)
Direction générale de la santé (DGS)
Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)
Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (SP/CNLS-IST)
Inspection technique des services de santé (ITSS)
Direction des statistiques sectorielles (DSS)
Direction de la formulation des politiques (DFP)
Direction des établissements sanitaires (DES)
Direction des services informatiques et de la télésanté (DSITS)
Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP)
Programme national de lutte contre la tuberculose (PNT)
Programme sectoriel santé de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (PSSLS-IST)
Direction de la nutrition (DN)
Direction de la lutte contre la maladie (DLM)
Direction de la prévention par la vaccination (DPV)
Direction de la santé de la famille (DSF)
Direction régionale de la santé du Centre
Direction régionale de la santé du Centre-Est
Direction régionale de la santé des Hauts-Bassins
Direction régionale de la santé de l'Est
Direction régionale de la santé du Plateau Central
Direction régionale de la santé du Sud-Ouest
Direction régionale de la santé du Centre-Sud
District sanitaire de Boulmiougou
District sanitaire de Sig Noghin
District sanitaire de Manga
District sanitaire de Ziniaré
Centre hospitalier régional de Tenkodogo
Centre hospitalier universitaire Sourou Sanou
Centre hospitalier régional de Fada N'Gourma

Centre hospitalier régional de Gaoua
Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo
Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des Consommables médicaux (CAMEG)
Ordre national des pharmaciens du Burkina
Ordre national des médecins du Burkina
Réseau d'accès aux médicaments essentiels (RAME)
EXPERTISE FRANCE
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Programme conjoint des Nations Unies contre le sida (ONUSIDA)
Fonds des Nations-Unies pour l'éducation et l'enfance (UNICEF)
Délégation de l'Union Européenne (DUE)
USAID DELIVER PROJECT
GHSC-PSM
Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)
Association des Préparateurs d'Etat en Pharmacie

TABLE DES MATIERES

<i>Sigles et abréviations</i>	VII
INTRODUCTION	10
I - But et Objectifs du manuel	11
I.1 But du manuel.....	11
I.2 Objectifs du manuel.....	11
II - Organisation d'un système logistique	12
II.1 Système logistique.....	12
II.2 Organisation d'un système logistique : Le cycle logistique.....	12
III - Chaîne d'approvisionnement des produits de santé	14
IV - GESTION DES STOCKS	16
IV.1 PRINCIPES DE STOCKAGE DES PRODUITS DE SANTE.....	16
IV.2 Système de contrôle d'inventaire Maximum-Minimum (max-min).....	17
IV.3 Evaluation de l'état des stocks.....	19
IV.4 Système d'approvisionnement.....	23
V - Le Système d'Information en Gestion Logistique (SIGL)	24
V.1 Définition du SIGL.....	24
V.2 Données essentielles en gestion logistique.....	24
V.3 Les types d'outils pour la gestion logistique.....	25
V.3.1 Outils de gestion de stock : Fiche de stock, Fiche d'inventaire et Registre de pertes.....	25
V.3.2 Outils de transaction : Bon de commande et bordereau de livraison.....	36
V.3.3 Outils relatifs à la consommation : Registre de dispensation des produits de gratuité et Registre de vente journalière.....	39
V.3.4 Les outils de rapportage :.....	43
VI - CIRCUIT DE L'INFORMATION LOGISTIQUE ET DE RETRO-INFORMATION	63
VI.1 Circuit schématisé.....	63
VI.2 ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DU SIGL.....	65
VII - SUPERVISION, SUIVI ET EVALUATION	67
VII.1 Supervision.....	67
VII.1.1 Définition.....	67
VII.1.2 Principes de la supervision.....	67
VII.1.3 Intérêts et avantages de la supervision.....	67
VII.1.4 Tâches du superviseur.....	68
VII.1.5 Etapes de la supervision.....	68
VII.2 Suivi et évaluation.....	69
VII.2.1 Le Suivi ou monitoring.....	69
VII.2.2 L'évaluation.....	70
VII.2.3 Indicateurs de suivi et d'évaluation de la performance du système logistique.....	71
VIII - BIBLIOGRAPHIE	79
IX - ANNEXES	80

FIGURES

Figure 1 : Cycle logistique.....	13
Figure 2 : Schéma de la chaîne d'approvisionnement	15

TABLEAUX

Tableau 1 : Paramètres du système de contrôle d'inventaire Max-Min.....	18
---	----

AIDES MEMOIRES

Aide-mémoire 1 : Déterminer le Mois de stock disponible (MSD).....	20
Aide-mémoire 2 : Remplir la fiche de stock	26
Aide-mémoire 3 : Remplir la fiche d'inventaire	31
Aide-mémoire 4 : Remplir le registre des pertes.....	34
Aide-mémoire 5 : Remplir le bordereau de livraison.....	37
Aide-mémoire 6 : Remplir le registre de dispensation des produits de gratuité	40
Aide-mémoire 7 : Remplir le registre de vente journalière	42
Aide-mémoire 8 : Remplissage du rapport mensuel de gestion et de commande des produits de santé de la formation sanitaire.....	45
Aide-mémoire 9 - Remplissage du rapport trimestriel de gestion et de commande des produits de santé du Dépôt Répartiteur de District (DRD)	52
Aide-mémoire 10 : Remplissage du rapport trimestriel de gestion des produits de santé de la Région Sanitaire (DRS).....	59

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACT (CTA)	: Combinaison thérapeutique à base d'artémisinine
ARV	: Anti rétroviraux
ASBC	: Agent de santé à base communautaire
CAMEG	: Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux
CHR	: Centre hospitalier régional
CHU	: Centre hospitalier universitaire
CM	: Centre médical
CMA	: Centre medical avec antenne chirurgicale
CMM	: Consommation moyenne mensuelle
CSPS	: Centre de santé et de promotion sociale
DES	: Direction des établissements sanitaires
DFP	: Direction de la formulation des politiques
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPML	: Direction générale de la pharmacie, du médicament et des laboratoires
DGS	: Direction générale de la santé
DLM	: Direction de la lutte contre la maladie
DMEG	: Depot de médicaments essentiels et génériques
DN	: Direction de la nutrition
DPV	: Direction de la prevention par la vaccination
DRD	: Dépôt répartiteur de district
DRS	: Direction régionale de la santé
DS	: District sanitaire
DSAP	: Direction de la sécurisation des approvisionnements pharmaceutiques
DSF	: Direction de la santé de la famille
DSITS	: Direction des services informatiques et de la télésanté
DSS	: Direction des statistiques sectorielles
DUE	: Délégation de l'Union Européenne
ECD	: Equipe cadre de district
FS	: Formation sanitaire
GHSC-PSM	Global Health Supply Chain-Procurement and Supply Management
GTS	: Guide thérapeutique standardisé
ITSS	: Inspection technique des services de santé
Max/Min	: Maximum/Minimum

MCD	: Médecin chef de district
MIO	: Médicaments pour infections opportunistes
MS	: Ministère de la santé
MSD	: Mois de stock disponible
OBCE	: Organisation à base communautaire d'exécution
OEIL	: Outil d'évaluation des indicateurs logistiques
OESL	: Outil d'évaluation du système logistique
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	: Programme conjoint des Nations Unies contre le sida
OOAS	: Organisation Ouest Africaine de la Santé
PCU	: Point de commande d'urgence
PEV	: Programme élargi de vaccination
PF	: Planification familiale
PNLMTN	: Programme national de lutte contre les maladies tropicales négligées
PNLP	: Programme national de lutte contre le paludisme
PNT	: Programme national de lutte contre la tuberculose
PPS	: Point de prestation de service
PSSLS-IST	: Programme sectoriel santé de lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles
QàC	: Quantité à commander
RAME	: Réseau d'accès aux médicaments essentiels
SCI	: Système de contrôle d'inventaire
SDU	: Stock disponible et utilisable
SIGL	: Système d'information en gestion logistique
SONU	: Soins obstétricaux et neonatals d'urgence
SP	: Sulfadoxine pyriméthamine
SP/CNLS-IST	: Secrétariat permanent du conseil national de lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles
SR	: Santé de la reproduction
TB	: Tuberculose
TDR	: Test de diagnostic rapide
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'éducation et l'enfance

INTRODUCTION

La disponibilité permanente des produits de santé sûrs, efficaces et de bonne qualité à tous les niveaux du système sanitaire est une priorité pour le ministère de la santé.

C'est pourquoi de nombreux efforts sont permanemment consentis par l'Etat et ses partenaires pour améliorer cette disponibilité. Au nombre de ces efforts, il y a la mise en place des organes tels que les comités techniques de gestion des intrants et la commission nationale de coordination des approvisionnements des produits pharmaceutiques des programmes de santé prioritaires. Ces organes coordonnent l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des plans d'approvisionnement des produits de santé, veillent à leur utilisation rationnelle et assurent le suivi de leur disponibilité.

Pour ce faire, ils ont besoin d'informations pharmaceutiques et logistiques pour la quantification et la mise à jour des plans d'approvisionnement. Cependant, force est de reconnaître que des difficultés de collecte, d'analyse, de consolidation et de remontée des données de qualité à travers la pyramide sanitaire existent à tous les niveaux.

Par ailleurs notre système de santé souffre de l'inexistence d'un système d'information en gestion logistique (SIGL) intégré avec une multitude d'outils de collecte constituant un facteur démotivant pour les acteurs devant les renseigner.

C'est conscient de ces insuffisances que la Direction Générale de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DGPML) avec l'accompagnement de Expertise France a initié la construction d'un SIGL national harmonisé et intégré, applicable à tous les produits de santé.

Afin d'opérationnaliser le SIGL, le présent manuel a été élaboré et validé de façon participative avec la contribution de tous les partenaires intervenant dans la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique.

I - BUT ET OBJECTIFS DU MANUEL

I.1 But du manuel

Contribuer à l'amélioration de la disponibilité des produits de santé de qualité

I.2 Objectifs du manuel

Objectif général

Mettre en place un Système d'Information en Gestion Logistique harmonisé et intégré des produits de santé.

Objectifs spécifiques

1. Décrire le système d'approvisionnement public et privé des produits de santé ;
2. Définir le système de contrôle de l'inventaire par type d'intrants ;
3. Harmoniser et/ou intégrer les différents outils de collecte, de traitement et de transmission des données ;
4. Décrire le circuit de l'information logistique et de la retro information ;
5. Définir les rôles et les responsabilités des acteurs du SIGL ;
6. Définir les éléments de suivi-évaluation du SIGL.

II - ORGANISATION D'UN SYSTÈME LOGISTIQUE

II.1 Système logistique

Le système logistique a pour but de réaliser la règle des «six bons»¹ qui signifie que :

**Les bons produits,
en bonnes quantités,
en bonne condition,
sont livrés
au bon endroit,
au bon moment,
au bon coût.**

II.2 Organisation d'un système logistique : Le cycle logistique

La gestion de la logistique recouvre un certain nombre d'activités en vue de réaliser les six bons. Au fil des années, les spécialistes en logistique ont élaboré une approche systématique à la description des activités d'un système logistique. C'est ce qu'ils ont appelé le cycle logistique illustré dans la figure ci-après.

¹USAID|PROJET DELIVER, Commande de prestation n°4. 2012. Manuel de logistique : Un guide pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé. Arlington, Va. p 4.

Le Cycle Logistique

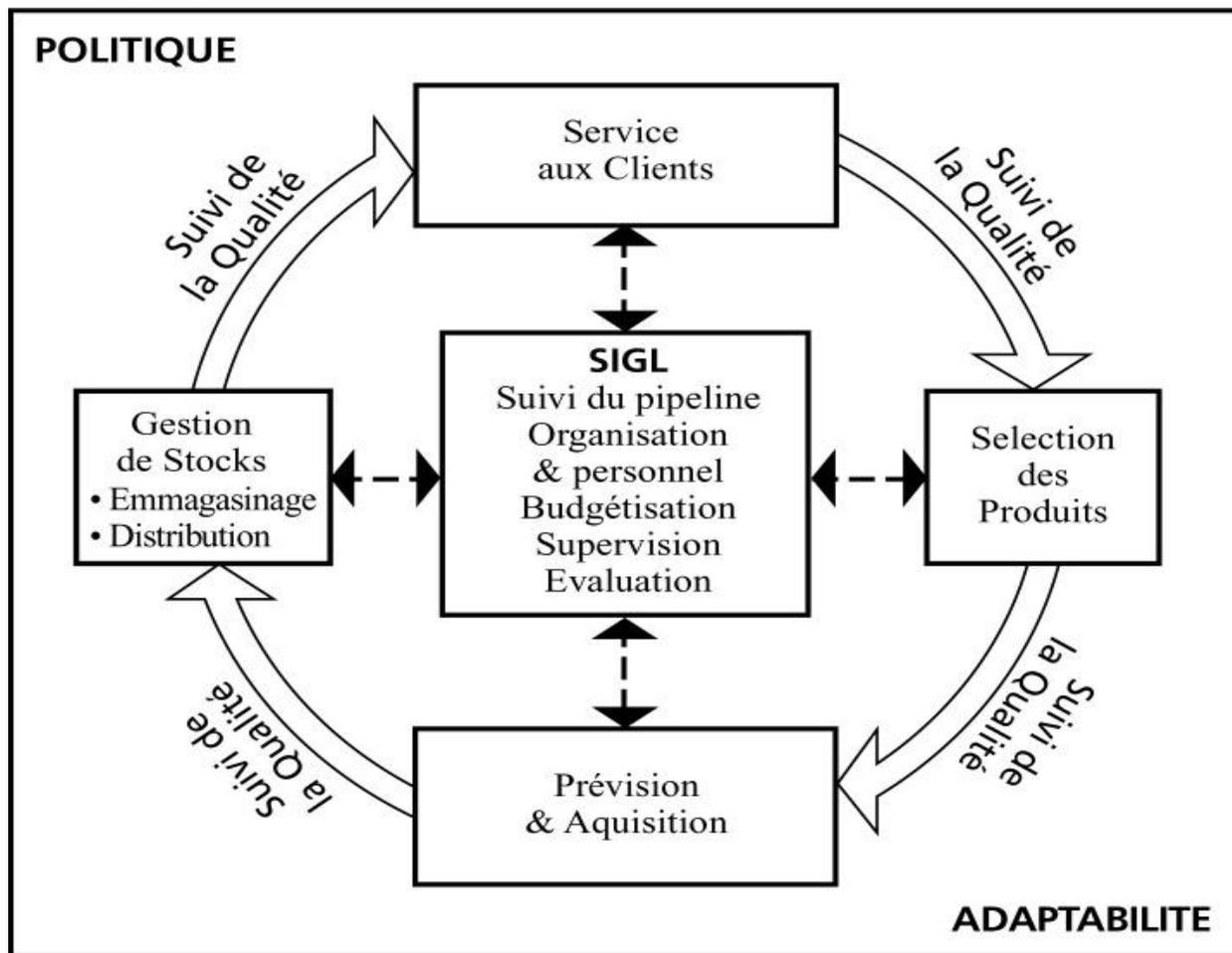


Figure 1 : Cycle logistique

On constate bien que le cycle est fermé, ce qui illustre le caractère interdépendant des différents éléments.

Le service aux clients est le but ultime de tout système logistique de santé car tout le travail que nous effectuons en logistique a pour but de servir le client. Les décisions que nous prenons dans les autres composantes du cycle logistique doivent également être axées sur le service aux clients.

Le « client » peut être l'utilisateur final des produits que nous distribuons dans notre système. Le client peut aussi être les dépôts intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement (DRD, DMEG).

Enfin, notons que le système d'information en gestion logistique (SIGL) est placé au centre du cycle logistique dans la mesure où il est considéré comme le moteur qui fait fonctionner le cycle logistique. En effet, le SIGL est le moyen par lequel nous collectons et communiquons l'information qui permet aux gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement de prendre les décisions nécessaires pour garantir la disponibilité des produits et le service aux clients.

En somme, un système logistique qui fonctionne bien permet d'éviter les ruptures de stock ainsi que le surstock, et contribue de ce fait à maximiser l'accessibilité des produits aux clients.

III - CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS DE SANTÉ

La chaîne d'approvisionnement² est l'ensemble des installations de stockage et le réseau des communications par lesquels les produits sont acheminés depuis le fabricant jusqu'au client. Au Burkina Faso, la chaîne d'approvisionnement est animée aussi bien par le secteur public que par le secteur privé.

Le système d'approvisionnement public en produits de santé est principalement organisé autour de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG). La CAMEG approvisionne également les officines privées et les pharmacies des formations sanitaires privées conventionnées et non conventionnées.

Le système d'approvisionnement privé est animé par des grossistes répartiteurs qui approvisionnent principalement les officines privées mais aussi les formations sanitaires publiques et privées.

Les niveaux de la chaîne d'approvisionnement sont :

- Le niveau central représenté par la CAMEG, les grossistes répartiteurs privés et les dépôts de certaines directions centrales.
- Le niveau régional représenté par les agences régionales de la CAMEG et des grossistes privés,
- Le niveau périphérique représenté par :
 - ✓ le Dépôt répartiteur de district (DRD) ;
 - ✓ les officines ;
 - ✓ les dépôts des CHU et des CHR ainsi que les ONGs et Associations ;
 - ✓ les Dépôt MEG (DMEG) public, les dépôts des formations sanitaires conventionnées et non conventionnées, les trousseaux de l'agent de santé communautaire ;
 - ✓ les dépôts privés.

² USAID|PROJET DELIVER, Commande de prestation n°4. 2012. Manuel de logistique : Un guide pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé. Arlington, Va. .

Le schéma ci-dessous illustre la chaîne d'approvisionnement en produits de santé au Burkina Faso.

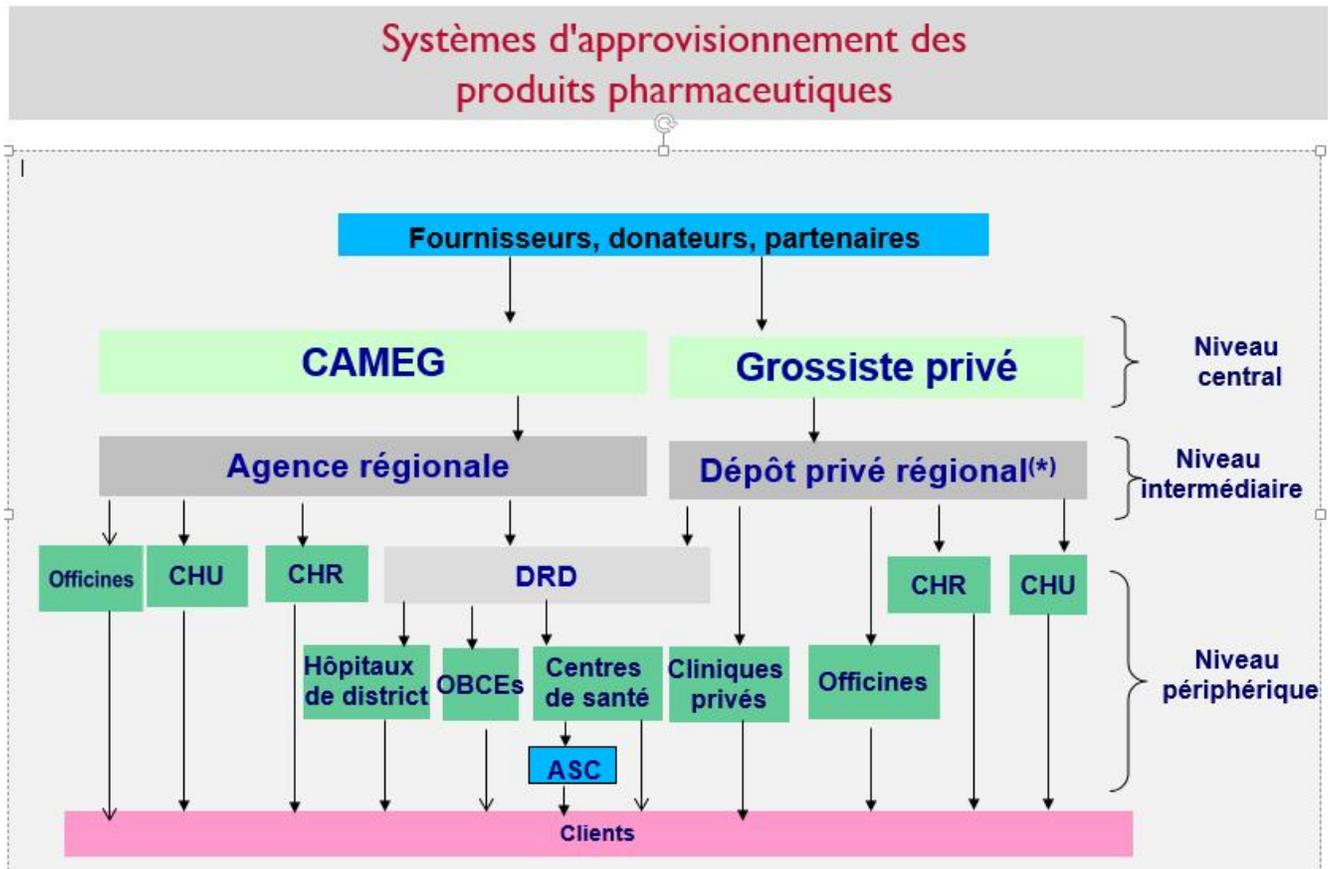


Figure 2 : Schéma de la chaîne d'approvisionnement

(*) : Tous les grossistes répartiteurs privés ne disposent pas d'agences régionales

IV - GESTION DES STOCKS

IV.1 PRINCIPES DE STOCKAGE DES PRODUITS DE SANTE

A chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement les directives³ pour un bon entreposage des médicaments doivent être respectées. Il s'agit de :

- Nettoyer et désinfecter régulièrement le magasin ou le dépôt.
- Entreposer les produits dans une pièce sans humidité, bien éclairée et bien aérée, à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Vérifier qu'il n'y a pas de fuite d'eau dans la pièce.
- Vérifier que le matériel anti-incendie est disponible et accessible, et s'assurer que le personnel est formé à son utilisation.
- Entreposer les préservatifs et autres produits en latex loin des moteurs électriques et des lumières fluorescentes.
- Maintenir les conditions frigorifiques, y compris la chaîne de froid, pour les produits qui en ont besoin.
- Garder les stupéfiants et autres substances contrôlées dans un endroit fermé à clé.
- Entreposer séparément les produits inflammables avec les mesures de précaution qui s'imposent.
- Empiler les cartons à au moins 10 centimètres du sol, 30 centimètres des murs et des autres piles, et à une hauteur de 2,5 mètres maximum.
- Entreposer les produits de santé à l'abri des insecticides, des produits dangereux, des vieux dossiers, des fournitures de bureau et de tout autre équipement.
- Disposer les cartons de sorte que les flèches (↑) pointent vers le haut et que les étiquettes d'identification, les dates de péremption et les dates de fabrication soient clairement visibles.
- Entreposer les produits de manière à faciliter le principe du premier périmé premier sorti (PPPS), le comptage et la gestion des produits.
- Séparer les produits endommagés ou périmés, les retirer de l'inventaire immédiatement, et les détruire conformément aux procédures en vigueur.

³ USAID | PROJET DELIVER, Commande de travail n°1.

IV.2 Système de contrôle d'inventaire Maximum-Minimum (max-min)

Le but d'un système de contrôle de l'inventaire consiste à indiquer aux gestionnaires des stocks quand il faut commander ou livrer, la quantité à commander ou à livrer et le niveau de stock désiré pour éviter des ruptures et des excédents de stock de tous les produits qu'ils gèrent.

A cet effet, des paramètres sont déterminés pour bien gérer un système de contrôle d'inventaire max-min. Il s'agit notamment du niveau de stock maximum, du niveau de stock minimum, du stock de sécurité, du point de commande d'urgence, de la période de revue et/ou intervalle de commande. Les paramètres du système de contrôle de l'inventaire max-min sont exprimés en nombre de mois de stock.

Le niveau de stock minimum est le niveau de stock auquel des actions pour réapprovisionner le stock doivent être prises dans des conditions normales de gestion de stock.

Le niveau de stock maximum est la plus grande quantité de chaque produit que la structure peut avoir à un moment donné. Si la structure a plus que le maximum, elle est en surstock et risque d'avoir des quantités qui périront avant l'utilisation.

Le niveau de stock de sécurité ou stock tampon est le stock de réserve que l'on garde à disposition pour prévenir les éventuelles ruptures de stock provoquées par des retards de livraison, l'augmentation de la demande ou d'autres causes inattendues. Le niveau de stock de sécurité est exprimé en nombre de mois de stock, ce qui peut également être converti en quantité.

Le point de commande d'urgence (PCU) est le niveau en dessous duquel le risque de rupture de stock est probable. Pour ce faire, une commande d'urgence doit être placée. Le PCU peut être atteint à n'importe quel moment durant la période de revue et il est toujours plus petit que le stock minimum. En effet, le PCU est généralement au moins égale au délai de livraison le plus long.

La période de revue est l'intervalle régulier entre les évaluations du niveau de stock qui sont effectuées pour déterminer si un réapprovisionnement est nécessaire. La période de revue correspond généralement à la période de soumission des rapports de gestion des produits. Elle peut également correspondre à l'intervalle de commande (ou de réapprovisionnement) mais une revue des stocks ne donne pas nécessairement lieu à une commande dans certains systèmes maximum-minimum.

NOTE : Les niveaux de stock minimum et maximum, le niveau de stock de sécurité et le point de commande d'urgence sont des valeurs fixées qui doivent être exprimées en nombre de mois de stock. Ces valeurs peuvent être ensuite converties en une quantité en fonction de la consommation moyenne mensuelle. Ceci signifie que les quantités correspondantes à ces paramètres varient au fur et à mesure que la consommation évolue.

**Le tableau ci-dessous récapitule les paramètres du système de contrôle d'inventaire Maximum-Minimum (Max-Min) pour les structures et programmes du Ministère de la santé.
Les données de ces tableaux sont en mois.**

Tableau 1 : Paramètres du système de contrôle d'inventaire Max-Min

Pour les Intrants Santé Reproductive, Intrants paludisme, intrants VIH, Intrants nutrition, intrants tuberculose, autres médicaments essentiels					
Niveaux de la chaine d'approvisionnement	Niveau de stock minimum	Niveau de stock maximum	Point de commande d'urgence (PCU)	Période de revue	Observations
Niveau Central	6	12		6	
DRD, CHR, CHU	2	5	1	3	
CSPS, CM, CMA, OBC	1	2	0.5	1	
ASBC	1	2	0.5	1	
Intrants PEV : Vu la particularité des vaccins, les paramètres du PEV sont séparés. Cependant les périodes de revues sont alignées aux autres intrants.					
Niveaux de la chaine d'approvisionnement	Niveau de stock minimum	Niveau de stock maximum	Point de commande d'urgence (PCU)	Période de revue	Observations
Magasin niveau central	3	9		6	
Magasin niveau intermédiaire	1	4		3	
Magasin niveau périphérique	0.5	2.5		2	
FS de niveau périphérique	0.25	1.25		1	

Au Burkina Faso, le système de contrôle d'inventaire maximum-minimum retenu est la **commande forcée avec point de commande d'urgence**. Cela signifie qu'à la fin de chaque période de revue, le gestionnaire revoit l'ensemble des niveaux de stock et commande suffisamment de produits pour ramener les niveaux de stock au maximum. Cependant lorsque le niveau de stock d'un produit atteint le point de commande d'urgence avant la fin de la période de revue, le gestionnaire de stock lance une commande d'urgence pour ramener le stock de ce produit à son niveau maximum.

Dans ce système de commande forcée, la fin de la période de revue déclenche la commande pour ramener le niveau de stock au maximum pour tous les produits. En d'autres termes, le fait d'atteindre le niveau

minimum avant la fin de la période de revue n'implique pas le déclenchement systématique d'une commande mais indique plutôt qu'il faut surveiller les stocks de façon plus attentive jusqu'à ce que la prochaine commande soit faite ou que le point de commande d'urgence soit atteint.

Un certain nombre de produits ne sont pas concernés par ce système de commande forcée. Il s'agit notamment des produits du programme national d'élimination des maladies tropicales négligées, les produits des maladies à potentiel épidémique, les produits distribués dans le cadre des campagnes de masse.

IV.3 Evaluation de l'état des stocks

Evaluer l'état de stock signifie déterminer combien de temps va durer le stock actuellement disponible et utilisable. Ce temps est exprimé généralement en mois. Ainsi, évaluer l'état des stocks signifie déterminer le nombre de mois de stock disponible (MSD). Le MSD se calcule pour chaque produit.

Pour procéder à une telle évaluation, le gestionnaire des stocks devra:

- effectuer un inventaire physique des stocks
- isoler les produits périmés, endommagés ou non utilisables
- déterminer le stock disponible et utilisable pour chaque produit
- déterminer la consommation mensuelle moyenne (CMM) pour chaque produit sur la base des quantités distribuées aux clients.

Une fois que cet exercice est achevé, le gestionnaire des stocks déterminera le nombre de mois de stock disponible en appliquant la formule suivante :

$$\text{MSD} = \frac{\text{Stock Disponible et Utilisable}}{\text{CMM}}$$

Aide-mémoire 1 : Déterminer le Mois de stock disponible (MSD)

TACHE:	Evaluer la situation des stocks dans le dépôt
PREPAREE PAR:	Le Gérant du dépôt
OBJECTIFS:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer le stock disponible et utilisable 2. Déterminer la consommation moyenne mensuelle 3. Déterminer les mois de stock disponible et utilisable
QUAND:	A la fin de la période de revue
NOTE:	Le MSD se calcule pour chaque produit et n'inclut pas les produits endommagés ou périmés.

ETAPES	ACTIONS	NOTES	EXEMPLES
1	Déterminer le Stock disponible et utilisable	Faire l'inventaire physique du stock. Cette quantité représente le stock disponible et utilisable enregistré après l'inventaire physique. Le stock disponible et utilisable ne contient pas les produits endommagés ou périmés.	Microgynon Solde: 250 cycles
2	Déterminer la consommation totale de la période: Faire la somme des quantités distribuées aux clients pendant la période concernée.	Ces données sont obtenues en faisant le total de la "Colonne des Sorties" de la Fiche de Stock de chaque produit pour la période concernée. Ces quantités ne comprennent en aucune façon ni les pertes, ni les produits périmés, transférés ou endommagés. <i>Pour les programmes TB et VIH, les consommations sont déterminées par projection suivant le nombre de patients à prendre en charge les trois prochains mois</i>	
3	Déterminer la CMM*:	<p>Au niveau CSPS : CMM = dernier mois typique de consommation</p> <p>Au niveau des DRD, CHR, CHU : pour les produits SR, paludisme, nutrition, CMM = Consommation des 3 derniers mois typiques divisée par 3</p> <p>Au niveau des DRD, CHR, CHU, pour les médicaments ARV et TB, CMM = Besoin total des patients pour les trois prochains mois divisé par 3</p>	<p>Jan. 110 cycles Fév. 120 cycles Mars 115 cycles Total: 345 cycles CMM = 345 / 3 = 115 cycles</p> <p>Nombre de patients tuberculeux attendus à M+1=350 M+2=325</p>

			M+3=360 Total=1035 CMM=1035/3=345
4	Déterminer le MSD: Diviser le Stock Disponible et Utilisable par la CMM	MSD = Stock disponible et utilisable / CMM Le MSD s'arrondit à une décimale près.	MSD = 250 / 115 = 2,17 mois = 2,2 mois
5	Placer une commande si vous êtes à la période de revue,	Alors placer une commande suffisante pour ramener votre stock à 5 mois pour le DRD et à 2 mois pour le DMEG.	
6	Placer une commande d'urgence à tout moment, si le nombre de mois de stock atteint 1 mois pour le DRD ou 0,5 mois pour le DMEG.	Alors placer immédiatement une commande d'urgence pour éviter une rupture de stock.	

La tâche est correctement accomplie quand:

- Le stock disponible et utilisable est déterminé à l'issue d'un inventaire physique.
- Tous les calculs ont été faits, vérifiés et corrects.
- Le MSD est exprimé en nombre de mois.
- Les mesures appropriées sont prises en fonction des résultats du calcul.

REMARQUES SUR LA CMM

Il faut utiliser les données sur les quantités distribuées aux clients et non les données sur les quantités expédiées d'un niveau à un autre. Il faut arrondir la CMM par excès au nombre entier immédiatement supérieur. La CMM se calcule pour chaque produit en stock dans votre dépôt. La détermination de la CMM doit être basée sur des mois typiques. Les mois non typiques ou atypiques ne doivent pas être pris en compte dans le calcul de la CMM. Un mois qui n'est pas typique doit être omis et remplacé par le mois typique le plus proche.

Calcul de la quantité à commander (QàC)

Connaitre quelle quantité il faut commander est l'un des buts ultimes de l'évaluation de l'état des stocks afin d'assurer un bon niveau de stockage (entre le Max/Min). Le calcul de la QàC comprend les cinq (5) étapes suivantes:

- Calculer la CMM.
- Déterminer le stock maximum en multipliant la CMM par le niveau de stock maximum de votre structure sanitaire.

- Déterminer le stock disponible et utilisable.
- Soustraire le stock disponible et utilisable du stock maximum.
- Vérifier vos calculs!

La QàC est obtenue par la formule suivante:

$$Q \text{ à } C = \text{Stock Maximum} - \text{Stock disponible et utilisable}$$

[Dans la formule, Stock Maximum = CMM x nombre de mois de stock Max]

REMARQUES SUR LA QàC

Le **stock disponible et utilisable** est obtenu à l'issue d'un inventaire physique et ne prend pas en compte les produits **endommagés ou périmés**.

Arrondir la QàC **par excès** en tenant compte de l'unité de conditionnement le plus proche si possible.

Nous avons deux types de commandes: la commande systématique et la commande d'urgence.

- La **commande systématique** se fait à la fin de l'intervalle de commande ou période de revue qui est fixée par le système de contrôle de l'inventaire max-min pour chaque niveau du système (*se référer au Tableau 1 : paramètres du système de contrôle de l'inventaire, pour les périodes de revue*).
- La **commande d'urgence** est la commande effectuée à n'importe quel moment au cours de la période de revue lorsque le niveau de stock atteint le point de commande d'urgence (PCU). Cette commande a pour but de prévenir la rupture de stock..

Le système de distribution des médicaments a été conçu pour éviter en principe les commandes d'urgence. Cependant, il peut arriver des situations imprévues telle qu'une très forte hausse de la consommation, pouvant induire une commande d'urgence. En général, lorsque les procédures sont respectées, le nombre de situations appelant des commandes d'urgence est très limité

Il faut souligner que la procédure pour passer une commande d'urgence est la même que pour une commande systématique. En effet, outre le niveau de stock qui indique la nécessité de passer une commande d'urgence, les rapports à fournir, les données à communiquer restent identiques que dans le rapport (mensuel ou trimestriel) normal.

Lorsqu'une commande d'urgence est passée et que l'on n'a pas encore réceptionné le stock demandé, celui-ci doit être considéré dans le calcul de la quantité à commander effectué à la fin de la période de revue. Ainsi, lorsqu'une commande d'urgence est en cours, la QàC est obtenue par la formule suivante :

$$QàC = [(Stock maximum) - (stock disponible et utilisable) - (stock commande d'urgence en cours)]$$

IV.4 Système d'approvisionnement

Le système d'approvisionnement utilisé au Burkina Faso par les programmes de santé est la réquisition. Ce qui signifie que les quantités nécessaires (quantités à commander) sont déterminées par le personnel du niveau de la chaîne d'approvisionnement qui reçoit les produits.

En d'autres termes :

- Les CSPS, CM, CMA déterminent les quantités nécessaires (quantités à commander) puis adressent leurs commandes aux districts (DRD) ;
- Les DRD, CHR, CHU déterminent les quantités nécessaires (quantités à commander) puis adressent leurs commandes aux agences régionales de la CAMEG
- Les agences régionales de la CAMEG déterminent les quantités nécessaires (quantités à commander) puis adressent leurs commandes à la CAMEG centrale

NB : Les ASBC sont approvisionnés à travers les CSPS auxquels ils fournissent mensuellement leurs rapports et leurs besoins sont pris en compte dans les quantités à commander par les CSPS

Toutefois, le système d'allocation est utilisé par certains programmes tels que le programme élargi de vaccination lors des campagnes de vaccination, de supplémentation et de déparasitage de masse (Polio, Rougeole, Journées Vitamine A+ etc.), le programme de lutte contre les maladies tropicales négligées lors des campagnes de masse, le Programme National de Lutte contre le paludisme lors des campagnes de la Chimio-Prévention Saisonnière (CPS) . Dans ce cas, c'est le niveau central (PNLP, DPV, DN, PNLMTN) qui détermine les besoins des niveaux périphériques en intrants et approvisionne les différentes structures.

V - LE SYSTEME D'INFORMATION EN GESTION LOGISTIQUE (SIGL)

V.1 Définition du SIGL

Le SIGL4 est le moyen par lequel l'information est collectée, analysée et communiquée dans le but de permettre aux gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement de prendre les décisions nécessaires pour garantir la disponibilité des produits et le service aux clients.

V.2 Données essentielles en gestion logistique

Tout système logistique est bâti autour d'un système d'information qui permet de fournir des informations sur les mouvements de stocks et de rendre compte de leurs utilisations.

Les trois données logistiques suivantes sont absolument indispensables pour faire fonctionner un système logistique et pour la prise de décision :

- **Le stock disponible** : c'est la quantité de stock disponible et effectivement utilisable. Des produits qui ne peuvent pas être utilisés ne sont pas considérés disponibles ; ils sont plutôt considérés comme des pertes.
- **La consommation**: c'est la quantité de stock distribuée aux consommateurs au cours d'un laps de temps déterminé. Cette consommation est généralement désignée sous la forme de consommation moyenne mensuelle (CMM). La CMM doit être ajustée en tenant compte du nombre de jours de rupture de stock au cours de la période concernée.
- **Les pertes et ajustements** :
 - **Les pertes** sont les quantités de stock retirées du réseau de distribution pour toutes raisons autres que la consommation par les clients (péremption, vol, dégâts...)
 - **Les ajustements** concernent les quantités livrées à d'autres entités ou reçues de ces dernières au même niveau du réseau de distribution (par exemple, transfert d'un DRD à un autre DRD, ou d'un CSPS à un autre CSPS).

Les ajustements peuvent également être utilisés pour expliquer certains changements au niveau du stock : par exemple lorsque vous faites l'inventaire et que vous constatez une différence par rapport aux quantités sur la fiche de stock. Les ajustements peuvent ainsi présenter des modifications positives ou négatives au stock.

4 USAID|PROJET DELIVER, Commande de prestation n°4. 2012. Manuel de logistique : Un guide pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé. Arlington, Va.

V.3 Les types d'outils pour la gestion logistique

Le SIGL utilise trois types de formulaires pour collecter et organiser l'information. Il s'agit notamment des:

Outils de gestion de stock : ces outils contiennent des informations sur les produits emmagasinés. Il s'agit de : fiche de stock, fiche d'inventaire, registre des pertes

Outils de transaction : ces outils contiennent des informations sur le transfert des produits. Il s'agit de : bordereau de livraison, bon de commande (combiné au rapport de gestion).

Outils de consommation : ces outils contiennent des informations sur la consommation ou l'utilisation des produits. Il s'agit de : registre de dispensation, registre de vente,

En plus de ces outils, il y a les formulaires de rapportage périodique sur la gestion des stocks. Il s'agit des rapports qui sont : rapport mensuel de gestion et de commande, rapport trimestriel de gestion et de commande.

V.3.1 Outils de gestion de stock : Fiche de stock, Fiche d'inventaire et Registre de pertes

Fiche de stock

Ministère de la Santé
Secrétariat général
Région :
District Sanitaire/CHR/CHU
Formation Sanitaire/Structure

Burkina Faso
Unité-Progrès-Justice

Fiche de Stock N° _____

Nom du produit : _____

Forme : _____ Dosage : _____

Unité de comptage :

Stock maximum = _____ Point de commande d'urgence= _____

Date	Destination / Provenance	Quantité reçue	Quantité sortie	Pertes et ajustements	Quantité restante	N° lot	Date de péremption	Observations
	Report							

Aide-mémoire 2 : Remplir la fiche de stock

Tâche	:	Remplir correctement la Fiche de Stock
Rempli par	:	Le gestionnaire du stock de produits
Objectifs	:	1. Identifier le produit 2. Renseigner de façon continue les mouvements de stock des produits 3. Enregistrer les résultats des inventaires physiques
A quel moment	:	A chaque entrée/sortie de produit dans le stock A chaque inventaire physique
Note	:	1. Inscrire une seule transaction par ligne 2. Inscrire les résultats des inventaires physiques en rouge

ETAP ES	ACTIONS	NOTES
1	Région : Inscrire le nom de votre région.	Exemple : Centre- Est
2	District sanitaire : Inscrire le nom de votre district sanitaire.	Exemple : Garango
3	Formation sanitaire/Structure : Inscrire le nom de votre formation sanitaire.	Il s'agit du nom couramment utilisé par l'administration sanitaire pour désigner la formation sanitaire. Exemples : CSPS de Goulanda ; CMA de Saint Camille, Rev+
4	Nom du produit : Inscrire le nom le plus couramment utilisé	Exemple : paracétamol, ASAQ, microlut, Seringue 5cc,...
5	Forme : Inscrire la forme galénique du produit	La forme galénique ou forme pharmaceutique d'un produit correspond à l'aspect physique final du produit tel qu'il sera utilisé chez un patient : <i>comprimés, gélules, sachets, sirop, injectables, etc.</i> sont des exemples de forme.
6	Dosage	Exemples : 500mg, 20mg...
7	Unité de comptage : Inscrire l'unité de distribution/dispensation du produit	Exemples : plaquette pour le paracétamol, cycle pour microlut, pièce pour seringue...
9	Stock maximum : Il s'agit de la CMM multipliée par le niveau de stock maximum de la structure	Exemple : Pour les CSPS, faire l'opération CMM x 2. Pour le DRD, faire l'opération CMM x 5. Ce stock varie en fonction de la CMM. Il doit être écrit au crayon et modifié régulièrement.
	Point de commande d'urgence : Il s'agit de la CMM multipliée par le niveau de point de commande d'urgence de la structure	Exemple : Pour les CSPS, faire l'opération CMM x 0.5. Pour le DRD, faire l'opération CMM x 1. Le stock de point de commande d'urgence varie en fonction de la CMM. Il doit être écrit au crayon pour faciliter sa modification régulière sur la fiche
8	Date : Inscrire la date du mouvement de stock	C'est la date de l'opération que vous êtes en train d'enregistrer. La date doit comprendre le jour, le mois et l'année.

ETAP ES	ACTIONS	NOTES
9	Provenance / Destination : Inscrire le nom de la structure qui vous a envoyé le produit (Provenance) ou le nom de la structure à qui vous envoyez le produit (destination)	<p>Lorsqu'il s'agit d'une entrée de produit, il faut inscrire la provenance du produit. Si vous êtes par exemple au niveau du DMEG, la provenance sera généralement le DRD.</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'une sortie de produit, il faut inscrire le nom du destinataire. Si vous êtes par exemple au niveau du DMEG, le destinataire sera généralement « clients ».</p> <p>Lorsque vous effectuez un inventaire physique, il faut inscrire en rouge "inventaire physique" dans la colonne Provenance / Destination et les autres informations de l'inventaire dans les cases de la ligne concernée</p>
10	Quantité reçue : Chaque fois que vous recevez un produit, inscrire la quantité de produit que vous avez reçue en tenant compte de l'unité de comptage	C'est la quantité que vous avez réellement reçue. Elle peut donc être différente de la quantité inscrite sur le bordereau de livraison qui a accompagné les produits.
11	Quantité sortie : Chaque fois que vous sortez un produit du stock, inscrire la quantité de produit que vous avez sortie	C'est la quantité que vous avez effectivement sortie du stock.

ETAP ES	ACTIONS	NOTES
12	Pertes et ajustements :	<p>Les pertes sont les quantités de stock retirées du réseau de distribution pour toutes raisons autres que la consommation par les clients (péréemption, vol, endommagés, dégâts, ...)</p> <p>Un ajustement est la quantité d'un produit transféré (envoyé ou reçu) entre deux structures du même niveau du système c'est-à-dire ici d'un DMEG à un autre (il ne s'agit pas des produits reçus du DRD ou remis à une autre section de la même formation sanitaire).</p> <p>Par exemple : si le CSPS de Wemtenga du district de Bogodogo a transféré au cours du mois, 25 tests de TDR au CSPS secteur 30 du district de Bogodogo, alors le CSPS de Wemtenga inscrira sur la fiche de stock -25 (moins 25) dans la case « ajustement » alors que le CSPS du secteur 30 inscrira 25</p> <p>Par ailleurs, un ajustement peut être une correction administrative effectuée sur la fiche de stock suite par exemple à un inventaire physique. Dans ce cas, inscrire les quantités concernées dans la case « ajustement » en précédant le chiffre du signe "-" s'il s'agit d'une modification négative.</p>
13	Quantité restante : Inscrire la quantité restante de produit en stock.	Cette case doit être remplie chaque fois qu'il y a eu un mouvement de stock suite à une entrée ou une sortie ou encore suite à un inventaire physique.
14	N° de lot : Il s'agit d'une information indiquée sur l'emballage direct et/ou externe du produit et qui permet la traçabilité du produit en cas d'effets indésirables	Exemple : Lot N° K0062. Batch N° K0062..... ;
15	Date de péremption : Inscrire la date de péremption	<p>La date de péremption est la date à partir de laquelle le produit ne doit plus être utilisé par les clients.</p> <p>La date de péremption est généralement inscrite sur le conditionnement du produit (plaquette, boîte ou carton).</p> <p>Lorsqu'il y a plusieurs dates de péremption pour le produit, il faut indiquer la date de péremption la plus proche.</p>

ETAP ES	ACTIONS	NOTES
16	<p>Observations : Noter tout commentaire de nature à mieux faire comprendre une donnée.</p>	<p>L'observation peut être une justification des pertes ou des surplus constatés par exemple à l'issue d'un inventaire physique.</p> <p>L'observation peut être également l'indication d'une différence entre la quantité sur le bordereau de livraison et la quantité effectivement reçue.</p> <p>Il peut aussi s'agir de tout autre commentaire relatif aux produits par exemple les commandes d'urgence ou d'une commande en cours.</p>
	<p>Report : c'est le stock disponible noté à la fin de la page précédente qui est reporté à la place report de la page suivante</p>	

Aide-mémoire 3 : Remplir la fiche d'inventaire

Tâche	:	Remplir correctement la Fiche d'inventaire
rempli par	:	Le gestionnaire des stocks et les participants à l'inventaire
Objectifs	:	Enregistrer les résultats de l'inventaire physique
A quel moment	:	A la fin de la période de revue

ETAPES	ACTIONS	NOTES
1	Région : Inscrire le nom de votre région.	Exemple : Centre- Est
2	District sanitaire : Inscrire le nom de votre district sanitaire.	Exemple : Garango
3	Formation sanitaire/Structure : Inscrire le nom de votre formation sanitaire.	Il s'agit du nom couramment utilisé par l'administration sanitaire pour désigner la formation sanitaire. Exemples : CSPS de Goulanda ; CMA de Saint Camille, Rev+
4	N° : Inscrire le numéro d'ordre d'enregistrement du produit sur la fiche d'inventaire	Il s'agit des nombres 1, 2, 3,
5	Désignation (Nom, forme, dosage) : Inscrire le nom du produit, sa forme et son dosage	Inscrire le nom le plus couramment utilisé (Exemple :, Arthéméter-Luméfantrine comprimé 20/120, Condom masculin etc)
6	Unité de comptage : Il s'agit de l'unité de comptage sous laquelle le produit est distribué/dispensé aux clients	Inscrire « Flacon ou ampoule » s'il s'agit d'injectable, « cycle » s'il s'agit de pilules, « pièce » s'il s'agit de condom ou d'implant,
7	Stock physique : Il s'agit de la quantité du produit effectivement compté pendant l'inventaire	Inscrire la quantité en chiffre. Ce stock n'inclut pas les produits périmés, endommagés, détériorés...
8	Stock théorique : Il s'agit de la quantité restante du produit indiquée sur la fiche de stock tenue à jour	Inscrire la quantité indiquée dans la colonne Quantité restante de la fiche de stock du produit concerné
9	Ecart : Il s'agit de la différence entre le stock physique et le stock théorique	Faire Stock physique – Stock théorique et inscrire le résultat.
10	N° de lot : C'est le numéro de lot figurant sur l'emballage contenant le produit	Le numéro de lot peut être trouvé sur l'emballage externe et/ou direct (interne) du produit

ETAPES	ACTIONS	NOTES
11	Date de péremption : C'est la date de péremption figurant sur l'emballage contenant le produit	La date de péremption peut être trouvée sur l'emballage externe et/ou direct (interne) du produit
12	Observations : Noter tout commentaire que vous voulez signaler au niveau supérieur.	L'observation peut être une explication des péremptions, des pertes, des produits endommagés ou tout autre commentaire relatif aux produits
13	Date : Il s'agit de la date à laquelle l'inventaire a été effectué	Inscrire le jour, le mois et l'année.
14	Nom et signature : Il s'agit des nom et prénom ainsi que de la signature de chaque personne ayant participé à l'inventaire.	

Registre des pertes

Ministère de la Santé

Burkina Faso

Secrétariat général

Unité-Progrès-Justice

Région :.....

District Sanitaire/CHR/CHU.....

Formation Sanitaire/Structure.....

REGISTRE DES PERTES* N°

Date	Désignation (Nom, forme, dosage)	Unité de comptage	N° lot	Quantité	Prix unitaire	Prix total	Motif de la perte
TOTAL							

- *Pertes = endommagés, périmés, avariés, vols,*

Aide-mémoire 4 : Remplir le registre des pertes

Tâche :	Remplir correctement le registre des pertes de la structure
Rempli par :	Le gestionnaire de stock du dépôt /pharmacie
Objectifs :	1. Enregistrer toutes les pertes de produits du stock 2. Estimer la valeur financière de ces pertes
Produits concernés :	Tout produit détérioré : formes liquides dont l'aspect a changé, conditionnements primaires altérés de façon à ne plus sécuriser le contenu, formes solides cassées. Tout produit périmé NB : Les produits manquants ne doivent pas être reportés dans ce registre bien que considérés dans le rapport de gestion comme des pertes
A quel moment :	Le registre est rempli à l'issue des inventaires et en dehors des inventaires lorsqu'on constate qu'un produit doit être sorti du stock pour les raisons évoquées ci-dessus.
Sources de données :	Fiche de stock, Fiche d'inventaire, arrêté conjoint de fixation des prix, facture/bordereau de livraison

ETAPES	ACTIONS	NOTES
1	Région : Incrire le nom de votre région.	Région : Incrire le nom de votre région.
2	District sanitaire : Incrire le nom de votre district sanitaire.	District sanitaire : Incrire le nom de votre district sanitaire.
3	Formation sanitaire/Structure : Incrire le nom de votre formation sanitaire.	Formation sanitaire/Structure : Incrire le nom de votre formation sanitaire. Il s'agit du nom couramment utilisé par l'administration sanitaire pour désigner la formation sanitaire. Exemples : CSPS de Goulanda ; CMA de Saint Camille, Rev
4	Registre des pertes n° : Donner un numéro chronologique aux registres utilisés par le dépôt/pharmacie	Dans un registre donné, la fin des périodes pertinentes telles que le mois, le trimestre ou l'année peut être clairement marquée par un saut de lignes et la référence à la nouvelle période
5	Date : Incrire la date du constat de la perte	
6	Désignation : Incrire le nom du produit, son dosage et sa forme pharmaceutique	Exemple : lamivudine 150 mg cp;

ETAPES	ACTIONS	NOTES
7	Unité de comptage : Inscire la quantité du produit utilisée comme unité lorsqu'on le distribue ou le dispense à un client.	Exemples « ampoule » s'il s'agit d'injectable ; « flacon » s'il s'agit de sirop/suspension ; « Cycle » s'il s'agit de pilules ; Traitement s'il s'agit des ACT ; test s'il s'agit des Tests de Diagnostic Rapid ; Pièce s'il s'agit des condoms ; dose de 3 comprimés s'il s'agit de la Sulfadoxine-Pyrimétamine.
8	N° de lot : Inscire le numéro de lot du produit concerné	
9	Quantité : Inscire la quantité perdue pour chaque lot du produit concerné	Si plusieurs lots d'un produit sont perdus, réserver une ligne pour chaque lot
10	Prix unitaire : Inscire le prix unitaire de vente du produit	Pour les produits « gratuits », Utiliser le prix de vente des produits en vente au dépôt. Pour les produits qui n'y figurent pas, le prix unitaire peut être obtenu au niveau central. Il faut s'assurer d'inscrire le prix d'une unité de comptage
11	Prix total : Inscire le prix total du produit perdu	Il est obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité.
12	Motif de la perte : Inscire la raison qui explique que le produit est devenu impropre à la consommation	Exemples de motifs : périmé ; flacon ouvert ; produit non identifiable
13	TOTAL Additionner les prix totaux des produits perdus au cours de la période	La période à considérer est la période de revue des stocks

V.3.2 Outils de transaction : Bon de commande et bordereau de livraison

Bon de commande :

Le bon de commande est combiné au rapport périodique de gestion de stock transmis au niveau supérieur immédiat (Cf. section sur les rapports).

Bordereau de livraison

Ministère de la Santé

Secrétariat général

Région

District Sanitaire/CHR/CHU

Formation Sanitaire/Structure

Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

BORDEREAU DE LIVRAISON N°...../.....

Référence :

STRUCTURE BENEFICIAIRE :.....

N°	Désignation	Unité de comptage	N° lot	Date de péremption	Quantité à livrer	Quantité reçue	Observations

Livré par : Nom, fonction adresse & Signature

Date

Reçu par : Nom, fonction adresse & Signature

Date

Aide-mémoire 5 : Remplir le bordereau de livraison

Tâche	:	Remplir correctement le bordereau de livraison
rempli par	:	Le gestionnaire de stock de produits
Objectif	:	Lister tous les produits servis en mentionnant pour chaque produit la quantité servie
A quel moment	:	A chaque fois qu'on livre des produits à une autre structure

ETAPES	ACTIONS	NOTES
1	Région : Inscrire le nom de votre région.	Exemple : Centre- Est
2	District sanitaire : Inscrire le nom de votre district sanitaire.	Exemple : Garango
3	Formation sanitaire/Structure : Inscrire le nom de votre formation sanitaire.	Il s'agit du nom couramment utilisé par l'administration sanitaire pour désigner la formation sanitaire. Exemples : CSPS de Goulanda ; CMA de Saint Camille, Rev+
4	Bordereau de livraison N° (BL) : Inscrire le N° d'ordre	un bordereau doit comporter un numéro d'ordre,... Exemple : 25/2016 (le 25ème bordereau de livraison de l'année 2016)
5	Reference : Inscrire la référence du BL	Cette référence correspond au numéro qui identifie la provenance du produit (surtout utile en cas d'état de répartition)
6	Structure bénéficiaire : Inscrire le nom de la structure	Il s'agit ici due nom de la structure où vont les produits. Exemple : CSPS de Sogossagasso
7	N°: Inscrire le numéro d'ordre des produits sur le bordereau	Exemple : 1, 2, 3....
8	Désignation (Nom, forme, dosage) : Inscrire le nom du produit, sa forme et son dosage	
9	Unité de comptage Inscrire l'unité de distribution/dispensation du produit	Exemple, Litre pour alcool 96°, boîte/20 comprimés, test pour les TDR du paludisme, ...
13	N° de lot : Inscrire le numéro de lot	

ETAPES	ACTIONS	NOTES
14	Date de péremption : Inscire la date de péremption	La date de péremption est la date à partir de laquelle le produit ne doit plus être utilisé par les clients. La date de péremption est généralement inscrite sur le conditionnement du produit (plaquette, boîte ou carton). Lorsqu'il y a plusieurs dates de péremption pour le produit, il faut indiquer la date de péremption la plus proche.
15	Quantité à livrer : C'est la quantité que vous avez réellement donnée	Exemple : 5000 tests de TDR
16	Quantité reçue : C'est la quantité que le client a réellement reçue	Exemple : 4975 tests
17	Observations : Noter tout commentaire que vous voulez signaler.	25 tests endommagés en cours de route
18	Livrée par : la personne qui a donné les produits inscrit son nom/prénom, fonction, numéro de téléphone, la date et signe.	
19	Reçue par : la personne qui a réceptionné les produits, inscrit son nom, fonction, numéro de téléphone, la date et signe.	
20	Date : Inscire la date à laquelle les produits ont été servis Inscire la date à laquelle les produits ont été réceptionnés	

**V.3.3 Outils relatifs à la consommation : Registre de dispensation des produits de gratuité et
Registre de vente journalière**

Registre de dispensation des produits de gratuité

Ministère de la Santé

Burkina Faso

Secrétariat général

Unité-Progrès-Justice

Région

District Sanitaire/CHR/CHU

Formation Sanitaire/Structure

REGISTRE DE DISPENSATION DES PRODUITS DE GRATUITE

Nom du produit:

Unité de comptage :

N° ordre	Date	Nom et Prénom du Bénéficiaire	Age	Sexe	Village/secteur du bénéficiaire	Quantité distribuée	N° de lot	Observations
Total								

NB : Cet outil est à utiliser en cas de besoin et en fonction du programme

Aide-mémoire 6 : Remplir le registre de dispensation des produits de gratuité

Tâche :	Remplir correctement le registre de dispensation des produits de gratuité.
Rempli par :	L'agent dispensateur.
Objectifs :	Lister tous les produits servis en mentionnant pour chaque produit la quantité servie. Renseigner de façon continue les mouvements de stock des produits.
A quel moment :	A chaque fois que les produits sont remis à un client.

ETAPES	ACTIONS	NOTES
1	Région : Inscrire le nom de votre région.	Exemple : Centre- Est
2	District sanitaire: Inscrire le nom de votre district sanitaire.	Exemple : Garango
3	Formation sanitaire/Structure: Inscrire le nom de votre formation sanitaire.	Il s'agit du nom couramment utilisé par l'administration sanitaire pour désigner la formation sanitaire. Exemples : CSPS de Goulanda ; CMA de Saint Camille, Rev+
4	Nom du produit: Inscrire le nom du produit dispensé	Exemple : TDR, MILDA
5	Unité de comptage : Inscrire l'unité de dispensation du produit	Exemple : Blister/10
6	N° d'ordre : Inscrire le numéro attribué à chaque dispensation effectuée.	Il s'agit ici de la numérotation arithmétique Exemple : 01, 02.....
7	Date : Inscrire la date du jour de la dispensation	Exemple : 10/08/2016
8	Nom et Prénom du Bénéficiaire : Inscrire le nom et les prénoms du client à qui les produits sont destinés.	Dans le cas de prénoms multiples, écrire un prénom en entier et les autres en initiales. Exemple : Bakongo E. Nafissatou
9	Age : Inscrire l'âge du client	En mois pour les enfants de moins d'un an et en année pour les un an et plus
10	Sexe : Inscrire le sexe du client	M= Masculin ; F=Féminin
11	Village/secteur du Bénéficiaire : Inscrire l'adresse d'habitation géographique du client	Noter l'information dont vous disposez. Exemples : Zitenga, Ouaga/secteur 20

ETAPES	ACTIONS	NOTES
12	Quantité distribuée : Inscrire la quantité de chaque produit donné aux clients pour chaque dispensation	Elle est relative à l'unité de comptage. Exemple : votre unité de comptage est le blister. La quantité distribuée sera le nombre de blister. Exemple : votre unité de comptage est le blister/10 gélules pour l'amoxicilline. Si vous donnez 2 blisters à un client, la quantité distribuée est 2
13	N° de lot : Inscrire le numéro de lot de chaque produit dispensé au client.	Le numéro de lot se retrouve sur l'emballage primaire (le blister) ou sur l'emballage secondaire (la boîte) du produit Exemple : Lot N° X02Z Batch X02Z
14	Observations : noter toute information que vous jugez utile à retenir pour la dispensation du produit.	
15	Total	Inscrire la quantité totale dispensée

Registre de vente journalière

Ministère de la Santé

Secrétariat général

Région

District Sanitaire/CHR/CHU.....

Formation Sanitaire/Structure.....

Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

Registre de vente journalière N°....

Date	N° ordre de consultation	Designation (Nom, forme, dosage)	Unité de comptage	Quantité	Prix unitaire	Prix total
TOTAL						

Aide-mémoire 7 : Remplir le registre de vente journalière

Tâche	:	Remplir le registre de vente journalière de la Formation sanitaire
Rempli par	:	Le gestionnaire de stock du dépôt MEG
Objectifs	:	1. Rendre compte de la sortie des stocks de médicaments 2. Rendre compte des recettes de vente journalière de la formation sanitaire
A quel moment		Le remplissage se fait à chaque sortie du médicament et le total à la fin de la journée

ETAPES	ACTIONS	NOTES
1	Région : Inscrire le nom de votre région.	Exemple : Centre- Est
2	District sanitaire : Inscrire le nom de votre district sanitaire.	Exemple : Garango
3	Formation sanitaire/Structure : Inscrire le nom de votre formation sanitaire.	Il s'agit du nom couramment utilisé par l'administration sanitaire pour désigner la formation sanitaire. Exemples : CSPS de Goulanda ; CMA de Saint Camille, Rev+
4	Registre de vente N° : Inscrire le numéro d'ordre attribué à chaque registre	Exemple : 01, 02.....
5	Date : Inscrire la date du jour	Exemple : 06/07/2016
6	N° d'ordre de consultation : Inscrire le numéro de consultation se trouvant sur l'ordonnance	Exemple : 001, 002.....
	Désignation (Nom, forme, dosage) : Ecrire en entier la DCI, la forme galénique et le dosage du produit concerné.	Il s'agit ici du nom couramment utilisé pour désigner le produit qui doit être dispensé au client, sa présentation (forme) et son dosage Exemple : Paracétamol comprimé 500 mg
7	Unité de comptage : Inscrire le conditionnement du produit	Il s'agit ici du conditionnement sous lequel le produit est couramment vendu c'est-à-dire l'unité de vente au dépôt MEG Exemple : Boîte de 20 comprimés
8	Quantité : Inscrire la quantité donnée aux clients pour chaque dispensation	Elle est relative à l'unité de comptage. Il s'agit d'écrire le nombre d'unités de vente sortie Exemple : 2 boîtes/20 ; 1 traitement (pour les ACT).

ETAPES	ACTIONS	NOTES
9	Prix unitaire: Inscrire le coût unitaire de l'unité de vente	Il faut noter le prix unitaire de chaque unité de vente ou conditionnement Exemple : Si la boîte/20 comprimé coûte 200 frs Le prix unitaire sera de 200 frs
10	Prix total: Inscrire le prix total en multipliant le prix unitaire par le nombre d'unités sorties	Le prix total est égal au prix unitaire multiplié par le nombre d'unités de vente sorties Exemple : Si la boîte/20 comprimé coûte 200 frs Alors que le gestionnaire de stock a servi 02 boîtes, le prix total sera de $200 \times 2 = 400$ frs
11	TOTAL : Inscrire le prix total de l'ordonnance	Il s'agit ici de noter le coût total de l'ordonnance en faisant la sommation des prix totaux de la colonne prix total. Exemple : Si le gestionnaire de stock n'a servi que 02 boîtes de paracétamol, le prix total sera de 400 frs Le total de l'ordonnance sera de 400 frs.

V.3.4 Les outils de rapportage :

Les niveaux supérieurs ont besoin des informations pour prendre des décisions éclairées. A cet effet les données essentielles sont acheminées vers les niveaux supérieurs à travers des rapports périodiques. Ces rapports sont combinés avec un bon de commande, ce qui permet aux niveaux supérieurs de vérifier les besoins exprimés. Les différents outils de rapportage sont : **Rapport mensuel de gestion & Commande des produits de santé des formations sanitaires ; Rapport trimestriel de gestion & Commande de produits de santé des DRD ; Rapport trimestriel de gestion de produits de santé des DRS.**

Rapport mensuel de gestion & Commande des produits de santé des formations sanitaires

Ministère de la Santé
Secrétariat général
Région
District Sanitaire/CHR/CHU.....
Formation Sanitaire/Structure.....

Burkina Faso
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT MENSUEL DE GESTION & COMMANDE DES PRODUITS DE SANTE

RAPPORT DE:

Mois

Année

Désignation	Unité de comptage	Quantité disponible et utilisable en début du mois	Quantité reçue au cours du mois	Quantité consommée au cours du mois	Quantité périmée au cours du mois	Quantité autres pertes au cours du mois	Ajustements au cours du mois		Quantité disponible et utilisable en fin du mois	Nombre de jours de rupture de stock pendant le mois	Consommation ajustée du mois	Quantité à commander
		A	B	C	D	E	F-	F+	G	H	I	J
A-Paludisme												
B-TB												
C-VIH												
D- SR												
E-Nutrition												
F-MEG												

Observations :

	Nom & Prénom	Fonction	N° Téléphone	Date	Signature
Préparé par					
Approuvé par					
Reçu au District par					

**** : n= nombre de jours dans le mois concerné par le rapport.**

Aide-mémoire 8 : Remplissage du rapport mensuel de gestion et de commande des produits de santé de la formation sanitaire

Tâche	:	Remplir correctement le Rapport Mensuel et de commande
Préparé par	:	Le gestionnaire de stock
Objectifs	:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre compte de l'utilisation des stocks reçus 2. Rendre compte de l'état du stock de la formation sanitaire 3. Déterminer la quantité à commander 4. Transmettre les données au DRD 5. Passer la commande au DRD
Période objet du rapport		Le mois du rapport couvre la période du 26 du mois précédent au 25 du mois en cours
Délai de transmission :		Le rapport doit être envoyé au DRD au plus tard le 5 du mois suivant le mois pour lequel vous établissez le rapport.
Sources de données		Fiche de stock, Fiche d'inventaire, Registre de vente journalière, Registre de dispensation des produits de gratuite, Registre des pertes, Fiche de coche.

ETAPES	ACTIONS	NOTES
1	Région : Incrire le nom de votre région.	Exemple : Boucle du Mouhoun
2	District sanitaire : Incrire le nom de votre district sanitaire.	Exemple : Boromo
3	Formation sanitaire/Structure : Incrire le nom de votre formation sanitaire.	Il s'agit du nom couramment utilisé par l'administration sanitaire pour désigner la formation sanitaire. Exemples : CSPS de Safané ; CM AMMIE ; CM YERELON
4	Mois du Rapport Incrire le mois pour lequel le rapport est établi.	Exemple: Janvier
5	Année : Indiquer l'année de l'exercice en cours.	Exemple : 2017
6	Nom du produit : Déjà imprimé sur le formulaire ; rien à remplir.	<ol style="list-style-type: none"> 1 : Le nom du produit figure sur la liste : 2 : Le nom du produit ne figure pas sur la liste : ajoutez-le dans la ligne vide sous la catégorie de produits concernée. Il s'agit ici du nom du produit avec le dosage et la forme Exemple : Artesunate/Amodiaquine 100/270 mg, 3cp ; Arthemeter/Lumefantrine 20/120mg, 6 cp ; Depo-provera ; Paracétamol 500mg, cp ;

ETAPES	ACTIONS	NOTES
7	Unité de comptage: Il s'agit de l'unité de comptage du produit qui est déjà imprimé sur le formulaire. Il n'y a donc rien à remplir.	Exemple : « Ampoule » s'il s'agit d'injectable ; « Flacon » s'il s'agit de sirop/suspension ; « Cycle » s'il s'agit de pilules ; « Traitement » s'il s'agit des ACT ; « Test » s'il s'agit des Tests de Diagnostic Rapid ; « Pièce » s'il s'agit des condoms ; « Dose » s'il s'agit de la Sulfadoxine-Pyrimétamine.
8	Quantité disponible et utilisable en début du mois (Colonne A) : Incrire pour le produit concerné, la quantité du produit disponible et utilisable en début de période.	C'est la quantité obtenue à l'inventaire physique du mois précédent. Exemples : Pour le rapport du mois de février, se référer à l'inventaire effectué en fin janvier.
9	Quantité reçue au cours du mois (Colonne B) : Incrire la quantité totale de produits reçue du district par la formation sanitaire au cours du mois du rapport.	Noter la somme de toutes les quantités reçues par produit pendant le mois du rapport. Cela correspond à la somme de toutes les quantités par produit reçues du DRD. Si vous n'avez pas reçu un produit, notez « 0 » dans la case appropriée. Ne pas laisser la case vide.
10	Quantité consommée au cours du mois (colonne C) : Incrire la quantité totale de chaque produit distribué aux clients ou utilisée dans la formation sanitaire pendant le mois du rapport.	Il s'agit ici de la quantité distribuée aux clients pour chaque produit, du premier au dernier jour de la période couverte par le rapport. Exemples : Pour le rapport du mois de février par exemple, inscrire les quantités remises aux clients entre le 26 janvier et le 25 février. Si vous n'avez pas distribué ou utilisé un produit pendant le mois, notez « 0 » dans la case appropriée. Ne pas laisser la case vide.
11	Quantité périmée au cours du mois (Colonne D) : Incrire la quantité totale de chaque produit retiré du stock suite à une péremption au cours du mois du rapport	Il s'agit ici seulement des produits périmés. Si vous n'avez pas eu de produit périmé pendant le mois, notez « 0 » dans la case appropriée. Ne pas laisser la case vide.
12	Quantité autres pertes au cours du mois (Colonne E) : Incrire la quantité perdue pour autres causes que la péremption pendant le mois du rapport (endommagé, détérioré,...).	Il s'agit ici des quantités de produits avariés, cassés, Ne pas tenir compte des produits périmés ici.

ETAPES	ACTIONS	NOTES
13	<p>Ajustements au cours du mois (Colonne F) : Inscrire les quantités des ajustements négatifs (colonne F-) ou positifs (Colonne F+) au cours du mois du rapport.</p>	<p>Un ajustement est la quantité d'un produit transféré (envoyé ou reçu) entre deux structures du même niveau du système c'est-à-dire ici d'un DMEG à un autre DMEG (il ne s'agit pas des produits reçus du DRD ou remis à une autre section de la même formation sanitaire).</p> <p>Par exemple : si le CSPS de Wemtenga du district de Bogodogo a transféré au cours du mois, 25 tests de TDR au CSPS du secteur 30 du district de Bogodogo, alors le CSPS de Wemtenga mettra dans son rapport -25 dans la colonne F- alors que le CSPS du secteur 30 mettra dans son rapport du mois, 25 dans la colonne F+.</p> <p>Par ailleurs, un ajustement peut être une correction administrative effectuée sur la fiche de stock suite par exemple à un inventaire physique.</p> <p>Les ajustements peuvent être des modifications positives ou négatives apportées au stock. Inscrire donc les ajustements négatifs dans la colonne F- en mettant « - » devant le chiffre et les ajustements positifs dans la colonne F+.</p> <p>Par exemple, si à l'inventaire physique des TDR du paludisme, vous trouvez 1000 tests mais votre fiche de stock indique un stock disponible de 1050 tests, alors vous inscrirez dans la colonne F- « -50 » le jour de l'inventaire.</p>
14	<p>Quantité disponible et utilisable en fin du mois (colonne G) : Inscrire pour le produit concerné, la quantité du produit disponible et utilisable en fin de période.</p>	<p>Rassurez-vous que l'inventaire physique est effectué pour chaque produit.</p> <p>C'est la quantité obtenue à l'inventaire physique du mois.</p> <p>Exemples : Pour le rapport du mois de février, se référer à l'inventaire effectué le 25 février.</p>
15	<p>Nombre de jours de rupture de stock pendant le mois (Colonne H) : Inscrire pour le produit concerné, le nombre de jours pendant lesquels vous avez eu une rupture de stock au cours de la période du rapport.</p>	<p>Se référer à la fiche de stock. Calculer le nombre de jours entre la date de la rupture de stock (c'est-à-dire la date où le stock tombe à zéro) et la date de la prochaine réception du produit.</p> <p>Exemple : Le DMEG est tombé en rupture de stock d'un produit le 15 Janvier et la prochaine réception de ce produit a eu lieu le 20 Janvier. Du 15 janvier au 20 janvier, cela fait 5 jours de rupture de stock pour ce produit. Inscrire « 5 » dans la colonne H.</p>

ETAPES	ACTIONS	NOTES
16	<p>Consommation ajustée du mois (colonne I) : Calculer la consommation ajustée du mois en tenant compte du nombre de jours de rupture dans le mois et l'inscrire dans cette colonne</p>	<p>Le calcul de la consommation ajustée du mois se fait en divisant la quantité consommée au cours du mois (colonne C) par le nombre de jours où le produit était disponible dans le mois et en multipliant le résultat par le nombre de jours du mois.</p> <p>Le nombre de jours du mois peut être 31, 30, 29 ou 28 selon les mois.</p> <p>Le nombre de jours où le produit était disponible dans le mois est égale au nombre de jours du mois moins le nombre de jours de rupture dans le mois.</p> <p><u>Exemple :</u></p> <p>Quantité de TDR consommée en Janvier 2015 = 300 tests</p> <p>Nombre de jours de rupture dans le mois= 6 jours</p> <p>Nombre de jours du mois = 31 jours</p> <p>Nombre de jours où le produit était disponible dans le mois= 31 jours – 6 jours = 25 jours</p> <p>Consommation ajustée du mois= $(300/25) \times 31 = 372$ tests.</p>
17	<p>Quantité à commander (colonne J) : Calculer et inscrire la quantité à commander auprès du DRD</p>	<p>Le calcul se fait en prenant la « quantité maximum » qui est égale à deux mois de stock, moins le stock disponible.</p> <p>Pour trouver la quantité maximum il faut donc multiplier par 2 la consommation moyenne mensuelle ajustée des trois derniers mois.</p> <p>Si le calcul donne un chiffre négatif ou zéro pour un produit, inscrire « 0 » ; cela veut dire que vous n'avez pas besoin de commander ce produit.</p> <p>Pour les produits du VIH et les produits de la Tuberculose: la QàC est égale à la quantité de produits nécessaires pour couvrir le nombre de patients attendus le mois prochain multiplié par 2 moins le stock disponible..</p> <p>Exemple de QaC pour un produit du Paludisme (AL6x1):</p> <ul style="list-style-type: none"> - CMM ajuste de AL6 pour le mois de Janvier 2017 dans le CSPS de Safané = 500 traitements - Le stock disponible au 25 Janvier 2017 après inventaire = 200 traitements - Q à C= $(500 \times 2) - 200 = 800$ traitements

ETAPES	ACTIONS	NOTES
18	Observations: Noter tout commentaire que vous voulez signaler au niveau supérieur par rapport à un produit particulier ou à la gestion des produits en général	L'observation peut être une explication d'une augmentation excessive des consommations, des péremptions, des pertes, des produits endommagés ou tout autre commentaire relatif aux produits par exemple des commandes d'urgence effectuées pour certains produits.
19	Préparé par : Une fois le rapport rempli, la personne qui a élaboré le rapport au niveau de la formation sanitaire inscrit ses nom et prénom, fonction, numéro de téléphone, la date et signe.	Ce rapport doit être rempli par le gestionnaire de stock de la formation sanitaire. La date est celle à laquelle vous remplissez le rapport.
20	Approuvé par : Vérifier le contenu du rapport Ecrire "lu et approuvé" puis signer	C'est le Responsable de la formation sanitaire qui approuve le rapport, ou bien son remplaçant. S'il y a des corrections, remettre le rapport au gestionnaire de stock et lui montrer comment le faire. La personne qui a approuvé le rapport au niveau de la formation sanitaire inscrit ses nom et prénom, fonction, numéro de téléphone, la date, signe et met le cachet. Pour la date, noter la date à laquelle le rapport est approuvé.
21	Reçu au district par : Vérifier le contenu du rapport et signer	C'est le Responsable du service de la pharmacie du district qui reçoit le rapport, ou bien son remplaçant. La personne qui a reçu le rapport au niveau du district sanitaire inscrit ses nom et prénom, fonction, numéro de téléphone, la date et signe. Pour la date, noter la date à laquelle le rapport est reçu.

Rapport trimestriel de gestion & de commande de produits de santé du DRD

Ministère de la Santé
 Secrétariat général
 Région
 District Sanitaire/CHR/CHU.....

Burkina Faso
 Unité-Progrès-Justice

RAPPORT TRIMESTRIEL DE GESTION ET DE COMMANDE DES PRODUITS DE SANTE DEPOT REPARTITEUR DE DISTRICT (DRD)

Trimestre du rapport

T1	T2	T3	T4
----	----	----	----

 Année

Nombre de FS Nombre de FS ayant transmis leur rapport Taux de Complétude

Désignation	Unité de comptage	Quantité disponible et utilisable en début du trimestre au DRD	Quantité reçue au cours du trimestre	Quantité livrée aux FS au cours du trimestre	Quantités Périmées au cours du trimestre au DRD	Autres pertes au cours du trimestre		Ajustements au cours du trimestre	Quantité disponible et utilisable en fin du trimestre au DRD	Nbre de jours de rupture de stock au cours du trimestre	Quantité consommée au cours du trimestre dans les FS	Quantité consommée ajustée au cours du trimestre dans les FS	Quantité périmée cumulée (FS)	Autres Pertes cumulées (FS)	Quantité à commander DRD
		A	B	C	D	E	F-	F+	G	H	I	J	K	L	M
A-Paludisme															
B-TB															
C-VIH															
D-SR															

E-Nutrition																			
F-MEG																			

Observations :

	Nom et Prénom	Fonction	N° Téléphone	Date	Signature
Préparé par					
Approuvé par					
Reçu à la DRS par					

Aide-mémoire 9 - Remplissage du rapport trimestriel de gestion et de commande des produits de santé du Dépôt Répartiteur de District (DRD)

Tâche :	Remplir correctement le Rapport Trimestriel de gestion et de Commande du DRD
Préparé par :	Le gestionnaire de stock du dépôt répartiteur de district
Objectifs :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre compte de l'utilisation des produits de santé reçus dans le district 2. Rendre compte de l'état du stock du DRD et des Formations sanitaires 3. Déterminer la quantité à commander 4. Passer la commande
Période objet du rapport	La période du rapport court du 26 du mois du début du trimestre couvert par le rapport au 25 du mois de fin de trimestre
Format du rapport	Ce rapport doit être transmis sous format électronique (Excel)
Délai de transmission	Le rapport doit être envoyé à la DRS au plus tard le 15 du mois suivant le trimestre du rapport
Sources de données :	<p>Fiches de stock des produits au DRD, Fiches d'inventaire, Registre des pertes, rapports mensuels des formations sanitaires pour les trois mois du trimestre du rapport.</p> <p>Par exemple pour le rapport de T1, collecter les rapports des formations sanitaires pour les mois de Janvier, Février et Mars.</p>

ETAPES	ACTIONS	NOTES
1	Région : Inscrire le nom de votre région.	Exemple : Centre-Ouest
2	District sanitaire: Inscrire le nom de votre district sanitaire.	Exemple : Réo
3	Période du Rapport : Inscrire le trimestre pour lequel le rapport est établi.	<p>Mettre une croix dans la case T1 si le rapport est établi pour la période de trimestre de janvier-février-mars ;</p> <p>Mettre une croix dans la case T2 si le rapport est établi pour la période de avril-mai-juin ;</p> <p>Mettre une croix dans la case T3 si le rapport est établi pour la période de juillet-août-septembre ;</p> <p>Mettre une croix dans la case T4 si le rapport est établi pour la période d'octobre-novembre-décembre.</p> <p>Le rapport doit être envoyé au niveau régional au plus tard le 15^{ème} jour suivant la fin du trimestre du rapport. Si vous envoyez le rapport pour le trimestre T1 (janvier-février-mars), il faut envoyer le rapport à la région au plus tard le 15 avril.</p>

ETAP ES	ACTIONS	NOTES
4	Année : Indiquer l'année de l'exercice en cours.	Par exemple, si c'est 2017, écrivez « 2017 ».
5	Nombre de formations sanitaires : Indiquer le nombre de formations sanitaires couvertes par votre district	Les formations sanitaires sont tous les points de prestation de service (y compris le CMA) du district.
6	Nombre de formations sanitaires ayant transmis leur rapport : Indiquer le nombre de formations sanitaires couvertes par votre district qui ont effectivement transmis leur rapport pour la période.	Les formations sanitaires sont tous les points de prestation de service (y compris le CMA) du district ayant effectivement transmis leur rapport.
6	Taux de complétude : Incrire le taux de complétude pour le trimestre du rapport	<p>Pour trouver le taux de complétude, il faut diviser le nombre de rapports reçus des FS du district (y compris le CMA) par le Nombre total de rapports attendus pendant le trimestre du rapport</p> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre total de FS couvert par le district de Boulmiougou = 25 (nombre total de rapport attendus dans le trimestre est 25x3=75) - Le nombre de rapport effectivement reçus des FS dans le trimestre = 70 - Taux de complétude = $70/75 \times 100 = 93\%$
9	Nom du produit : Déjà imprimé sur le formulaire ; rien à remplir.	Si le nom du produit ne figure pas sur la liste, inscrivez-le dans la ligne vide sous la catégorie de produits concernée.
10	Unité de comptage : Il s'agit de l'unité de comptage du produit qui est déjà imprimé sur le formulaire. Il n'y a donc rien à remplir.	Si vous gérez un nouveau produit dont le nom n'est pas imprimé au préalable sur ce formulaire, inscrire « Flacon ou ampoule » s'il s'agit d'injectable, « cycle » s'il s'agit de pilules, « traitement » s'il s'agit des ACT, « test » s'il s'agit des TDR,...etc.
11	Quantité disponible et utilisable en début du trimestre au DRD : Incrire la quantité de chaque produit disponible au niveau du DRD le premier jour du trimestre.	Cette quantité doit être égale à la quantité disponible en fin du trimestre précédent ou en d'autres termes à la quantité de l'inventaire physique à la fin du trimestre précédent.
12	Quantité reçue au cours du trimestre au DRD : Incrire la quantité totale du produit reçue par le DRD au cours du trimestre considéré.	<p>Noter la somme de toutes les quantités reçues de chaque produit pendant le trimestre du rapport. Cela correspond à la somme de toutes les quantités par produit reçues de la CAMEG.</p> <p>Si vous n'avez pas reçu un produit, notez « 0 » dans la case appropriée. Ne pas laisser la case vide.</p>

ETAP ES	ACTIONS	NOTES
13	Quantité livrée aux FS au cours du trimestre : Inscire la quantité totale de chaque produit livré aux formations sanitaires pendant le trimestre considéré.	Il s'agit des quantités de chaque produit livré aux formations sanitaires du 26 du mois du début du trimestre objet au 25 du mois de fin de trimestre. Si vous n'avez pas livré un produit pendant le trimestre, notez « 0 » dans la case appropriée. Ne pas laisser la case vide.
14	Quantité périmée au cours du trimestre au DRD : Inscire la quantité totale de chaque produit retiré du stock suite à une péremption au cours du trimestre du rapport	Il s'agit ici seulement des pertes dues à une péremption du produit. Si vous n'avez pas eu de produit périmé pendant le trimestre, notez « 0 » dans la case appropriée. Ne pas laisser la case vide.
15	Autres Pertes au cours du trimestre au DRD : Inscire les quantités perdues, autres que les quantités périmées pour chaque type de produit pendant le trimestre du rapport (endommagé, etc).	Il s'agit ici des quantités de pertes dues à un endommagement du produit, ou à une autre cause que la péremption. Si vous n'avez pas autres pertes dans le trimestre pour un produit, notez « 0 » dans la case appropriée. Ne pas laisser la case vide
16	Ajustements au cours du trimestre au DRD : Inscire les quantités des ajustements négatifs ou positifs.	Un ajustement est un produit transféré (envoyé ou reçu) entre deux structures du même niveau de distribution c'est-à-dire ici entre deux DRD, donation, retour des FS. Il ne s'agit pas des produits reçus de la CAMEG ou remis à une FS du district. Par ailleurs, un ajustement peut être une correction administrative effectuée sur la fiche de stock suite par exemple à un inventaire physique. Ainsi, les ajustements peuvent être des modifications positives ou négatives apportées au stock. Inscire les ajustements négatifs dans la colonne F- et les ajustements positifs dans la colonne F+. Pour un ajustement négatif, mettre le signe « - » devant le chiffre. Tout ajustement doit être expliqué dans la section « Observations ».
17	Quantité disponible et utilisable en fin du trimestre au DRD : Faire un inventaire physique de tous les produits le dernier jour du trimestre. Rassurez-vous que tous les produits sont comptés et inscrivez les résultats obtenus.	La quantité disponible et utilisable en fin du trimestre devrait être égale à la quantité disponible et utilisable en début du trimestre + Quantité reçue au cours du trimestre – Quantité distribuée aux FS au cours du trimestre – Quantité périmée au cours du trimestre- Quantité autres pertes au cours du trimestre +/- Ajustements au cours du trimestre.

ETAP ES	ACTIONS	NOTES
18	Quantité consommée au cours du trimestre dans les FS : Faire la somme des consommations réelles de chaque produit distribué aux clients par les formations sanitaires pendant le trimestre du rapport.	Le calcul de cette quantité consommée dans les FS se fait en additionnant les quantités consommées contenues dans la colonne « C » des rapports des formations sanitaires pour chaque mois de la période du rapport.
19	Quantité consommée ajustée au cours du trimestre dans les FS : Faire la somme des consommations ajustées de chaque produit distribué aux clients par les formations sanitaires durant le trimestre du rapport.	Le calcul de cette quantité consommée ajustée dans les FS se fait en additionnant les quantités consommées ajustées contenues dans la colonne « I » des rapports des formations sanitaires pour chaque mois de la période du rapport.
18	Quantité disponible et utilisable en fin du trimestre dans les FS : Faire la somme des quantités contenues dans les rapports des FS pour le dernier mois du trimestre et inscrire le résultat.	La quantité disponible et utilisable en fin du trimestre dans les FS se calcule en additionnant les quantités de la colonne G des rapports des FS du dernier mois du trimestre. Si vous envoyez le rapport pour le trimestre T1 (janvier-février-mars), il faut faire la somme des quantités de la colonne G des rapports des FS pour le mois de mars.
19	Quantité périmée cumulée des FS : Faire la somme des quantités périmées contenues dans les rapports des FS pour tous les mois du trimestre du rapport.	Le calcul des quantités périmées cumulées des FS se fait en additionnant les pertes contenues dans la colonne D des rapports des formations sanitaires pour chaque mois de la période du rapport.
20	Autres Pertes cumulées des FS : Faire la somme des autres pertes contenues dans les rapports des FS pour tous les mois du trimestre du rapport	Le calcul des autres pertes cumulées des FS se fait en additionnant les autres pertes contenues dans la colonne E des rapports des formations sanitaires pour chaque mois de la période du rapport.
21	Quantité à commander : Calculer et inscrire la quantité à commander pour le trimestre prochain au niveau DRD.	Le calcul se fait en prenant la « quantité maximum » moins le stock disponible. Le stock maximum se calcule en tenant compte de la consommation moyenne mensuelle ajustée des formations sanitaires sur la période couverte par le rapport du DRD. Pour le calcul de la QaC, tenir compte seulement de la quantité disponible et utilisable au niveau du DRD. Si le calcul donne un chiffre négatif ou zéro pour un produit, inscrire « 0 » ; vous n'avez pas besoin de commander ce produit

ETAP ES	ACTIONS	NOTES
23	Observations : Noter tout commentaire que vous voudriez signaler au niveau supérieur.	L'observation peut être une explication d'une augmentation excessive des consommations, des péremptions, des pertes, des produits endommagés ou tout autre commentaire relatif aux produits par exemple des commandes d'urgence pour certains produits.
24	Préparé par : Une fois le rapport rempli, la personne qui a élaboré le rapport au niveau du DRD inscrit ses nom et prénom, titre, numéro de téléphone, la date et signe.	Ce rapport doit être rempli par le responsable du service de la pharmacie. La date est celle à laquelle vous préparez le rapport.
25	Approuvé par : Vérifier le contenu du rapport et approuvez. S'il y a à corriger, remettez le rapport à celui (ou celle) qui l'avait préparé pour correction. La personne qui a approuvé le rapport inscrit ses nom et prénom, titre, numéro de téléphone, la date, signe et met le cachet.	C'est le MCD qui approuve le rapport, ou son intérimaire. Pour la date, noter celle à laquelle le rapport est approuvé.
26	Reçu à la DRS par : La personne qui a reçu le rapport au niveau de la DRS inscrit ses nom et prénom, titre, numéro de téléphone, la date et signe	C'est le responsable du service de la pharmacie à la DRS qui reçoit le rapport, ou bien son remplaçant. Pour la date, noter celle à laquelle le rapport est reçu.

Rapport trimestriel de gestion de produits de santé

Ministère de la Santé

Burkina Faso

Secrétariat général

Unité-Progrès-Justice

Région

RAPPORT TRIMESTRIEL DE GESTION DES PRODUITS DE SANTE (REGION SANITAIRE)

Trimestre du rapport

T1	T2	T3	T4
----	----	----	----

Année

Nombre de DS

Nombre de DS ayant transmis leur rapport

Taux de complétude

Désignation	Unité de comptage	Quantité disponible et utilisable en début du trimestre dans les DRD et les FS	Quantité reçue au cours du trimestre dans les DRD	Quantité consommée dans les FS au cours du trimestre	Quantité périmée cumulée au cours du trimestre (DRD+FS)	Autres pertes cumulées au cours du trimestre (DRD+FS)	Ajustements au cours du trimestre (DRD+FS)		Quantité disponible et utilisable en fin du trimestre (DRD + FS)	Consommation ajustée des FS au cours du trimestre
							F-	F+		
		A	B	C	D	E	F-	F+	G	H
A-Paludisme										
B- TB										
C-VIH										
D- SR										

E-Nutrition										
F-MEG										

Observations:

	Nom	Fonction	N° Téléphone	Date	Signature
Préparé par					
Approuvé par					
Reçu au niveau central par					

Aide-mémoire 10 : Remplissage du rapport trimestriel de gestion des produits de santé de la Région Sanitaire (DRS)

Tâche	:	Remplir correctement le rapport Trimestriel de gestion de la DRS
Préparé par	:	Le responsable du service de la pharmacie
Objectifs	:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre compte de l'utilisation des produits de santé dans la région 2. Rendre compte de l'état du stock dans les DRD et les Formations sanitaires de la région 3. Transmettre les données au niveau supérieur
Format du rapport		Le rapport doit être transmis sous format électronique (Excel)
A quel moment	:	Le 25 du mois qui suit la fin du trimestre
Source de données	:	<p>Rapport trimestriel de tous les districts sanitaires de la région durant le trimestre du rapport.</p> <p>Par exemple pour le rapport de T1 que vous remplissez en avril, utiliser tous les rapports T1 de tous les districts sanitaires.</p>

ETAPES	ACTIONS	NOTES
1	Région: Inscrire le nom de votre région.	
2	Période du Rapport : Inscrire le trimestre pour lequel le rapport est établi.	<p>Cocher la case T1 si le rapport est établi pour la période de trimestre de janvier-février-mars ;</p> <p>Cocher la case T2 si le rapport est établi pour la période de avril-mai-juin ;</p> <p>Cocher la case T3 si le rapport est établi pour la période de juillet-août-septembre ;</p> <p>Cocher la case T4 si le rapport est établi pour la période d'octobre-novembre-décembre.</p> <p>Le rapport doit être envoyé au niveau central au plus tard le 25 du mois suivant la fin du trimestre du rapport. Si vous envoyez le rapport pour le trimestre T1 (janvier-février-mars), il faut l'envoyer au plus tard le 25 avril.</p>
3	Année : Indiquer l'année de l'exercice en cours.	Par exemple, si c'est 2017, inscrire « 2017 ».
4	Nombre de districts sanitaires : Indiquer le nombre de districts sanitaires couverts par votre région	

ETAPES	ACTIONS	NOTES
5	Taux de complétude : Inscrire le taux de complétude pour le trimestre du rapport	Pour trouver le taux de complétude, il faut diviser le Nombre de districts sanitaires ayant fourni leur rapport trimestriel pendant le trimestre du rapport par le Nombre total des districts sanitaires de la région
7	Nom du produit : Déjà imprimé sur le formulaire ; rien à remplir. Si le nom du produit ne figure pas sur la liste, ajouter-le dans la ligne vide.	Si vous gérez un nouveau produit dont le nom n'est pas imprimé au préalable sur ce formulaire, inscrivez son nom dans la ligne vide sous la catégorie de produit concernée.
8	Unité : Déjà imprimée sur le formulaire ; rien à remplir. Si vous avez ajouté un produit sur la liste, inscrire l'unité à côté du nom du produit.	Si vous donnez les injectables aux clients, inscrire « Ampoule » ; si vous donnez les ACT, inscrire « traitement » ; si vous donnez des TDR, inscrire « test », etc.
9	Quantité disponible et utilisable en début du trimestre dans les DRD et les FS : Inscrire la quantité de chaque produit disponible au niveau de tous les DRD et FS le premier jour du trimestre.	Cette quantité doit être égale à la quantité disponible en fin du trimestre précédent ou à la quantité de l'inventaire physique à la fin du trimestre précédent. Cette information se trouve dans le rapport DRS (colonne G) du trimestre précédent
10	Quantité reçue au cours du trimestre dans les DRD : Inscrire la quantité totale de produits reçue par les DRD de la région au cours du trimestre du rapport.	Le calcul de cette quantité reçue au cours du trimestre dans les DRD se fait en additionnant les quantités contenues dans la colonne B des rapports des DRD pour le trimestre du rapport. Si les DRD n'ont pas reçu un produit, notez « 0 » dans la case appropriée. Ne pas laisser la case vide.
11	Quantité distribuée aux clients au cours du trimestre dans la région : Faire la somme des consommations réelles de chaque produit distribué aux clients par les formations sanitaires pendant la période du rapport.	Le calcul de cette quantité distribuée par les FS se fait en additionnant les quantités distribuées contenues dans la colonne C des rapports des DRD pour la période du rapport.
12	Quantité périmée cumulée au cours du trimestre dans la région : Faire la somme des pertes contenues dans les rapports des DRD pour le trimestre du rapport	Le calcul des quantités périmées cumulées au cours du trimestre dans la région se fait en additionnant les quantités contenues dans les colonnes D et K des rapports des DRD pour le trimestre du rapport.

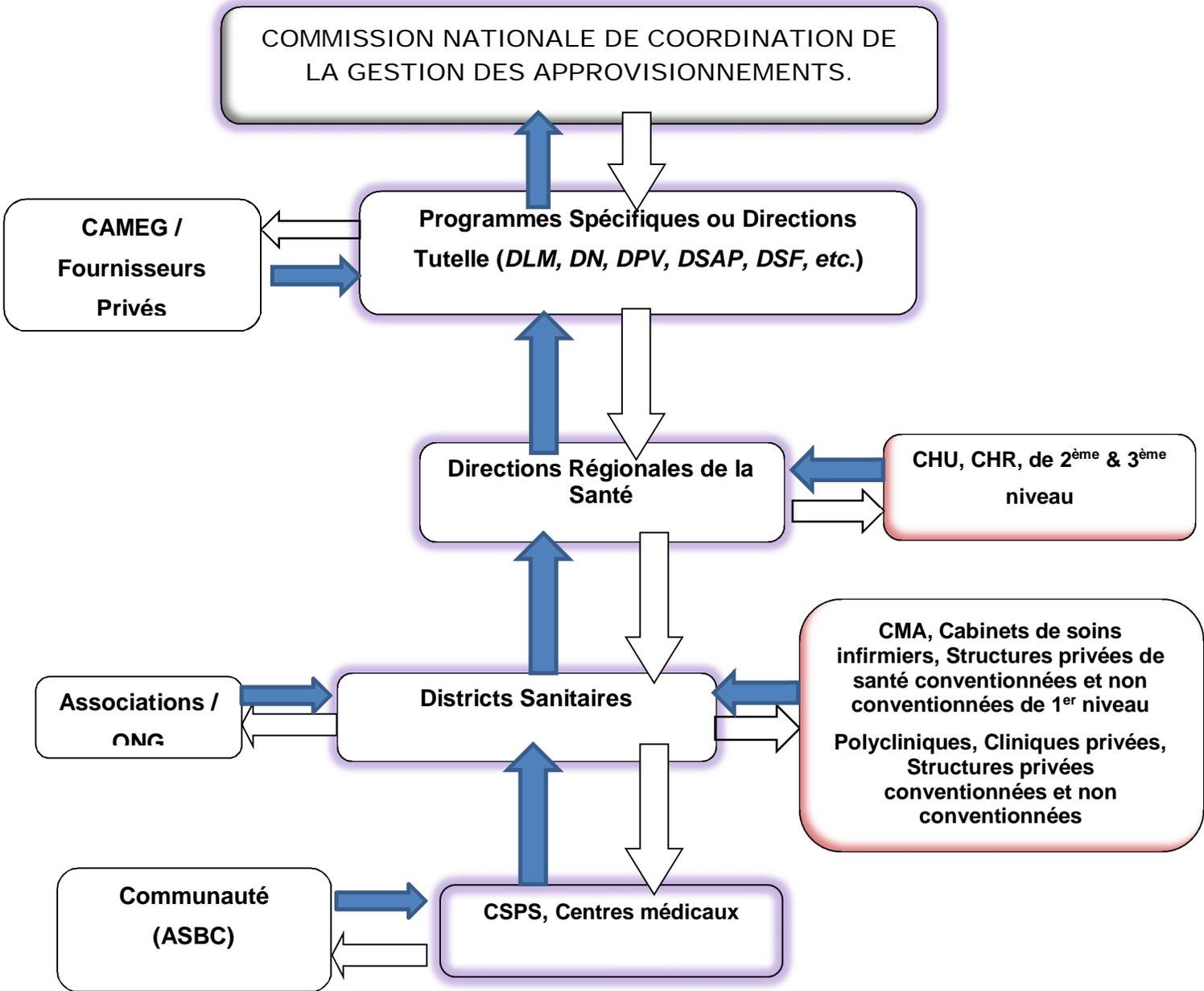
ETAPES	ACTIONS	NOTES
13	Autres Pertes cumulées au cours du trimestre dans la région : Faire la somme des pertes contenues dans les rapports des DRD pour le trimestre du rapport.	Le calcul des autres pertes cumulées au cours du trimestre dans la région se fait en additionnant les quantités contenues dans les colonnes E et L des rapports DRD pour le trimestre du rapport.
14	Quantité disponible et utilisable en fin du trimestre dans les DRD et FS de la région : Faire la somme des quantités contenues dans les rapports des DRD pour le trimestre du rapport et inscrire le résultat.	<p>La quantité disponible et utilisable en fin du trimestre dans les DRD et FS de la région se calcule en additionnant les quantités contenues dans les colonnes G et J des rapports des DRD pour le trimestre.</p> <p>Assurez-vous que les quantités de la colonne J des rapports DRD sont les quantités du dernier mois du trimestre des rapports des FS.</p> <p>Par exemple, si vous envoyez le rapport pour le trimestre T1 (janvier-février-mars), les quantités de la colonne J des rapports DRD, doit être la somme des quantités disponibles et utilisables du mois de mars dans les FS.</p>
15	Consommation ajustée des FS au cours du trimestre Faire la somme des consommations ajustées des formations sanitaires à partir des rapports DRD	Cette quantité est obtenue en additionnant les quantités contenues dans la colonne I des rapports des DRD.
16	Observations : Noter tout commentaire que vous voulez signaler au niveau supérieur.	L'observation peut être une explication des consommations surélevées, des péremptions, des pertes, des produits endommagés ou tout autre commentaire relatif aux produits par exemple les commandes d'urgence par produit.
17	Préparé par : Une fois le rapport rempli, la personne qui a élaboré le rapport au niveau de la DRS inscrit son nom, titre, numéro de téléphone, la date et signe.	<p>Ce rapport doit être rempli par le responsable du service de la pharmacie au niveau régional.</p> <p>La date est la date à laquelle vous préparez le rapport.</p>
18	Approuvé par : Vérifier le contenu du rapport et approuver ; s'il y a à corriger, remettre le rapport à celui (ou celle) qui l'avait préparé pour correction. La personne qui a approuvé le rapport inscrit son nom, titre, numéro de téléphone, la date et signe	<p>Normalement c'est le Directeur régional de la santé qui approuve le rapport, ou bien son remplaçant.</p> <p>Pour la date, noter la date à laquelle le rapport est approuvé.</p>

ETAPES	ACTIONS	NOTES
19	Reçu au niveau central par : La personne qui a reçu le rapport au niveau central inscrit son nom, titre, numéro de téléphone, la date et signe	Normalement c'est la personne chargée de la logistique des produits au niveau de la direction ou du programme concerné qui reçoit le rapport, ou bien son remplaçant. Pour la date, noter la date à laquelle le rapport est reçu.

VI - CIRCUIT DE L'INFORMATION LOGISTIQUE ET DE RETRO-INFORMATION

VI.1 Circuit schématisé

En matière de collecte, transmission et de retro-information, le circuit de l'information logistique se présente comme indiqué dans le schéma ci-dessous.



Légende :

- ➔ : Sens du Rapportage (production de l'information logistique)
- ➔ : Sens de la Retro-information (diffusion des résultats)

Commentaires explicatifs du circuit schématisé :

Le schéma ci-dessus décrit les liens fonctionnels entre les différents acteurs impliqués dans le circuit de l'information sur la gestion des médicaments. Les différents flux de données sont représentés par des flèches conformément à la légende. Les données sont collectées initialement à la base c'est-à-dire au niveau des formations sanitaires et de la Communauté qui constituent le niveau opérationnel.. Les ASBC transmettent les données pour les activités qui les concernent à la formation sanitaire rattachée. Leurs données sont intégrées dans le rapport mensuel de la formation sanitaire transmis à l'équipe cadre de district (ECD) au niveau du district sanitaire avant le 05 du mois suivant le mois objet du rapport.

Les structures privées de soins, conventionnées ou non ainsi que les CM, CMA, et Cliniques collectent et transmettent les données logistiques à l'ECD dans le même délai. L'ECD assure la compilation de tous les rapports des formations sanitaires du district concerné en y ajoutant les données du DRD qu'elle transmet à la direction régionale de la santé avant le 15 du mois suivant le trimestre objet du rapport.

La DRS compile les rapports des districts et des structures privées de soins, conventionnées ou non ainsi que ceux des CHU, CHR et Polycliniques et transmet aux programmes spécifiques ou directions de tutelle, avant le 30 du mois suivant le trimestre objet du rapport.

La CAMEG et les fournisseurs privés transmettent également les données d'importation et l'état de gestion des stocks des produits de santé concernés aux programmes spécifiques et Directions de Tutelle avant le 30 du mois suivant le trimestre objet du rapport..

Les programmes spécifiques et Directions de tutelle transmettent finalement à la DGPML les données consolidées et validées au plan national en vue de la prise de décision.

A travers la DGPML, les différents comités ou commissions des programmes spécifiques auront toutes les informations nécessaires pour l'analyse des données logistiques et la revue trimestrielle des plans d'approvisionnement et pour les besoins de quantification. .

La retro information suit le circuit inverse de l'information, par étape et niveau. Le but est d'améliorer la qualité des informations produites à la base pour des prises de décisions adaptées.

VI.2 ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DU SIGL

Plusieurs acteurs, répertoriés dans le circuit schématisé ci-dessus, interviennent à différents niveaux dans le SIGL. Voici synthétisés ci-après ces acteurs et leurs rôles en matière de collecte, de traitement et de transmission de l'information logistique :

Acteurs du SIGL	Roles et Responsabilités
DGPML	<ul style="list-style-type: none"> - Définir avec les programmes les supports de collecte des données et les modalités de centralisation de ces données (circuit, périodicité, responsable) ; - Diffuser les supports de collecte de données à tous les niveaux - Centraliser toutes les données collectées à son niveau. - Vérifier la qualité de l'information collectée ; - Analyser régulièrement ces données afin de fournir une information fiable permettant de prendre des décisions stratégiques en matière de politique sanitaire (échanges d'information avec la DSS de la DGESS) ;
Programmes spécifiques ou Directions et structures de Tutelle	<ul style="list-style-type: none"> - Former les utilisateurs à la gestion de l'information ; - Compiler et analyser les données du niveau intermédiaire pour prise de décision (ex : validation des requêtes et bons de commande) ; - Assurer la rétro-information aux DRS et CHU/CHR ; - Transmettre les données collectées à la DGPML
Directions Régionales de la Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les supports de collecte ; - Diffuser l'information à travers les cadres de concertation - Former les membres de l'équipe Cadre de District - Compiler et analyser les données des districts ; - Valider les requêtes des structures ; - Transmettre les données au niveau du programme concerné ; - Assurer la rétro-information aux DS.
Structures sanitaires publiques et privées de 2ème et 3ème niveau (CHU et Polycliniques, CHR, structures privées conventionnées ou non)	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer chaque jour les données sur les supports appropriés - Analyser et transmettre les données au « point focal » programme (pour les CHR et CHU) - Analyser et transmettre les données au niveau de la DRS où sont implantés lesdits établissements sanitaires (pour les structures sanitaires privées) - Transmettre les données sectorielles de gestion des stocks aux programmes spécifiques et/ou aux Directions tutelle correspondantes.
Districts Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la diffusion des supports de collecte des données ; - Diffuser l'information à travers les cadres de concertation ; - Former les prestataires à l'utilisation des différents supports de SIGL intégré ; - Collecter les données des FS, dépôts privés et officines pour compilation et analyse ; - Transmettre les rapports trimestriels au niveau de la DRS ; - Assurer la rétro-information aux FS et aux ONG/Associations fournissant des rapports à l'ECD.

Structures sanitaires publiques et privées de 1er niveau (CMA, CM, CSPS, Cabinets de soins privés, structures privées conventionnées ou non)	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer chaque jour les données sur les supports appropriés - Analyser et transmettre les données au niveau du DS - Faire la retro-information aux acteurs basés au niveau de la communauté
Communautés (ASBC)	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer chaque jour les données sur les supports appropriés - Transmettre les données au responsable de la formation sanitaire dont relève le village (CSPS, CM, CMA).
ONG et Associations nationales ou internationales	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer chaque jour les données sur les supports appropriés - Analyser et transmettre les données au district dans lequel évolue l'ONG/Association.
CAMEG et Fournisseurs privés	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer chaque jour les données sur les supports appropriés - Compiler et analyser les données par programme ; - Transmettre les données sur la gestion des stocks de façon trimestrielle à la DGPML et aux différents programmes.

VII - SUPERVISION, SUIVI ET EVALUATION

VII.1 Supervision

VII.1.1 Définition

De façon générale, il s'agit du processus permettant de s'assurer que le personnel a la connaissance et les compétences requises pour effectuer les tâches qui lui sont dévolues, mais aussi de lui fournir une orientation sur le travail si nécessaire. Elle permet de s'assurer que les tâches sont effectuées conformément aux procédures mises en place pour une bonne gestion de la logistique des médicaments et des produits de la santé.

VII.1.2 Principes de la supervision

La supervision met l'accent sur le coaching, la résolution conjointe des problèmes et la communication à double sens.

- Le coaching est l'encadrement du supervisé par le superviseur. La supervision offre au superviseur l'occasion de fournir au supervisé un modèle clair de performance dans les domaines qui sont l'objet de la supervision
- La résolution des problèmes réels ou potentiels est en fin de compte la finalité de la supervision. Le fait d'impliquer le personnel / les supervisés à la résolution des problèmes de leur centre permet de trouver la solution efficace, car la clé des solutions durables appartient souvent aux supervisés
- La communication à double sens enrichit le message, favorise la compréhension, la perception et améliore le climat de coopération entre le superviseur et le supervisé.

La supervision est participative et décentralisée.

- Elle met à contribution le personnel et se fait en situation de travail. Elle est dynamique et elle encourage l'auto-évaluation.
- Elle doit être axée sur les agents qui mettent en œuvre les activités de la chaîne d'approvisionnement
- Elle est formative et permet de corriger sur place les lacunes décelées

VII.1.3 Intérêts et avantages de la supervision

La supervision permet de :

- Renforcer les connaissances et les compétences grâce à une formation sur le lieu de travail et à un encadrement du personnel

- Maintenir les principales activités d'un programme de sécurisation des produits en parfaite adéquation avec les politiques et normes de travail retenues ;
- Vérifier si les normes et directives décrites dans le manuel du SIGL sont correctement appliquées sur le terrain. ;
- Promouvoir un esprit de motivation au sein du personnel de la gestion logistique de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé ;
- Prévenir les malentendus ;
- Éviter l'isolement du personnel du niveau périphérique ;
- De donner confiance aux agents en eux-mêmes ;
- Adapter d'une manière continue, les activités des agents qui font fonctionner la chaîne d'approvisionnement aux circonstances et situations et techniques nouvelles.

VII.1.4 Tâches du superviseur

- Apprécier l'état de mise en application des recommandations de la supervision antérieure ;
- Soutenir les efforts des agents en les aidant à obtenir ce dont ils ont besoin pour bien faire leur travail ;
- Féliciter pour le travail bien fait et l'encourager par tous les moyens possibles ;
- Travailler avec le personnel à la résolution des problèmes ;
- Identifier les besoins de formation du personnel ;
- Former le personnel afin qu'il acquière les compétences requises ou faire le nécessaire pour qu'il puisse se former ;
- Assurer un suivi des problèmes et des requêtes ;
- Motiver le personnel, et leur rappeler les principes et objectifs du programme;
- S'assurer que les lignes directrices et procédures décrites dans le manuel du SIGL intégré sont connues et respectées.

VII.1.5 Etapes de la supervision

Phase préparatoire

- Elaborer le but, les objectifs de la supervision et le chronogramme des activités
- Réunir les moyens logistiques

- Informer les supervisés, constituer les équipes, mettre à jour la grille de supervision, prévoir l'aide-mémoire, le manuel du SIGL intégré et éventuellement le matériel et les produits

Phase de supervision : Visite de terrain

- Présenter l'équipe
- Présenter les objectifs de la supervision
- Demander les supports logistiques tenus dans la structure
- Appliquer la grille de supervision pour les tâches spécifiques en vue d'identifier les principales faiblesses dans la gestion logistique des produits
- Fournir une orientation sur le travail en utilisant des aides -mémoires appropriées dans le manuel du SIGL intégré.
- Faire exécuter quelques exercices pratiques si nécessaire avec le supervisé.
- Fournir une formation sur les insuffisances identifiées en utilisant le manuel du SIGL intégré
- Faire une réunion de synthèse pour le feed-back
- programmer une autre visite dans le temps.
- Rédiger le rapport une fois de retour et transmettre une copie au supervisé.

VII.2 Suivi et évaluation

VII.2.1 Le Suivi ou monitoring

Définition

C'est une fonction de gestion continue qui vise en premier lieu à offrir aux administrateurs du système logistique et aux principales parties prenantes une retro information régulière et des indications précoces sur les progrès ou l'absence de progrès dans l'obtention des résultats recherchés . Le suivi décèle la performance ou la situation réelle par référence à ce qui était prévu ou attendu selon des normes prédéterminées. Il comporte généralement la collecte et l'analyse des données relatives au processus et aux résultats d'un système logistique et la recommandation des mesures correctives pour une amélioration du système afin d'assurer la sécurisation des approvisionnements.

Etapas de suivi/monitorage

- Collecte et transmission des données

- Analyse des données de routine
- Elaboration et diffusion des rapports

Outils de suivi/monitorage

- Les supports d'enregistrements des mouvements de stocks,
- les supports de transaction
- les supports de consommation
- Les rapports mensuel, trimestriel et de synthèse dans le SIGL
- Les logiciels

VII.2.2 L'évaluation

Définition

C'est un processus qui sert à :

- ✓ déterminer (de manière aussi systématique et objective possible) dans quelle mesure les besoins et les résultats du programme sont atteints, ou sont en train de l'être, et
- ✓ analyser les raisons de toute insuffisance.

L'évaluation du système logistique permet de s'assurer de la bonne marche du système logistique, mais aussi de déceler ses dysfonctionnements et de proposer des actions.

But de l'évaluation

Le but de l'évaluation d'un système logistique consiste à vérifier que l'ensemble des entités à tous les niveaux sont en mesure de respecter les six bons. Ce système veille à ce que les clients reçoivent les produits qu'ils souhaitent et dont ils ont besoin. Lorsqu'on procède à une évaluation logistique générale, il ne faut pas oublier que les objectifs de l'évaluation d'un système logistique consistent à :

- Évaluer les forces et les faiblesses pour la totalité du système ;
- Présenter les résultats de l'évaluation aux hauts responsables ainsi qu'aux responsables des politiques ;
- Présenter les recommandations pour la réduction ou l'élimination des faiblesses ;
- Proposer un plan de mise en œuvre avec des mesures spécifiques, sur la base des recommandations.

Etapes de l'évaluation

Le plan d'évaluation d'un système logistique doit comporter les étapes suivantes :

- Elaboration et adoption du protocole de l'évaluation
- Information et mobilisation des parties prenantes
- Programmation des visites sur le terrain.
- Conception d'un instrument d'évaluation avec les indicateurs appropriés. Certains outils d'évaluation existants tels que Outil d'évaluation du système logistique (OESL) et Outil d'évaluation des indicateurs logistiques (OEIL) développés par USAID | PROJET DELIVER peuvent être adaptés et utilisés à cet effet.
- Visite sur le terrain, collecte et analyse des données.
- Rapport de l'évaluation.

VII.2.3 Indicateurs de suivi et d'évaluation de la performance du système logistique

L'indicateur est une mesure quantitative ou qualitative de la performance du système logistique qui sert à donner la preuve du changement intervenu et précise la mesure dans laquelle les objectifs du programme sont en train d'être atteints ou l'ont déjà été. Pour que les indicateurs puissent servir à suivre et à évaluer les résultats d'un programme, il importe d'identifier des indicateurs directs, objectifs, pratiques adéquats. Les indicateurs doivent être mis à jour régulièrement

De nombreux indicateurs ont été proposés et utilisés pour évaluer ou suivre les performances des systèmes d'approvisionnement en produits de santé. Dans le souci d'assurer une comparabilité entre les systèmes d'approvisionnement de plusieurs programmes/pays, l'OMS a publié en 2011 une liste de 12 Indicateurs harmonisés pour le suivi et l'évaluation des systèmes de gestion des achats et des stocks. Le Burkina Faso adhère à cette démarche et encourage par conséquent les différents programmes nationaux à utiliser ces indicateurs harmonisés pour le suivi/ évaluation de notre système d'approvisionnement à travers les différentes étapes du cycle logistique.

Sélection des produits

Indicateur prioritaire 1 : Pourcentage de médicaments reçus (achats et dons) ou à recevoir qui se trouvent dans le guide thérapeutique standardisé (GTS) national

Objectif : Déterminer si les médicaments reçus sont conformes au GTS. (Cible = 100 %)

Période et fréquence de l'évaluation

Deux approches sont proposées :

- Une fois par an pour les produits reçus durant une période donnée (par ex. l'année passée, du 1er janvier au 31 décembre) ; et
- Chaque fois qu'une commande ou un don sont prévus dans l'année ou les deux années à venir, selon le cycle d'achat et les engagements des donateurs

Calcul :

$$\frac{\text{Nombre de médicaments reçus (achats et dons) ou à recevoir conformes aux GTS nationaux}}{\text{Nombre total de médicaments reçus (achats et dons) ou à recevoir}} \times 100$$

Prescription et utilisation

Indicateur prioritaire 2 :

Pourcentage de patients dont le traitement est conforme aux GTS nationaux.

Objectif : Déterminer si les traitements (ventilation par combinaison thérapeutique) sont conformes aux GTS nationaux. (Cible = 100 %)

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur est calculé chaque fois qu'un rapport est soumis pour le mois ou le trimestre précédent.

Calcul :

$$\frac{\text{Nombre de patients dont le schéma thérapeutique est conforme au GTS national}}{\text{Nombre total de patients sous traitement}} \times 100$$

Quantification et prévisions

Indicateur prioritaire 3 : Proportion de produits réellement reçue (achats et dons) pendant une période donnée par rapport aux quantités totales de médicaments prévues pour la même période

Objectif : Déterminer dans quelle mesure les quantités reçues correspondent aux quantités prévues. (Cible = 100 %)

Période et fréquence de l'évaluation : cet indicateur est mesuré chaque fois qu'un achat est prévu ou pour une période donnée dans un passé récent (par exemple au cours de la dernière année ou du dernier trimestre). C'est une mesure rétrospective.

Calcul :

$$\frac{\text{Quantités, à l'unité, de chaque produit reçu pendant une période donnée}}{\text{Quantités, à l'unité, dont la réception est prévue pendant la même période}} \times 100$$

Indicateur prioritaire 4 : Pourcentage des quantités consommées par rapport aux quantités totales disponibles après déduction du stock de sécurité (stock de départ + achats + dons – stock de sécurité) pendant une période donnée

Objectif : Mesurer la proportion de la quantité disponible réellement consommée (Cible = 100 %)

Période et fréquence de l'évaluation : cet indicateur est mesuré rétrospectivement pour une période définie à chaque approvisionnement ou à chaque demande.

Calcul :

$$\frac{\text{Quantités de chaque produit consommées pendant une période donnée}}{(\text{Quantités totales de médicaments disponibles}) - (\text{stock de sécurité}) \text{ pendant la même période}} \times 100$$

Efficacité des achats

Indicateur prioritaire 5 : Rapport entre le prix d'achat médian des produits achetés et le prix médian de référence international (valeurs standardisées pour l'incoterm)

Objectif : Mesurer l'efficacité des pratiques d'achat en comparant le prix médian national au prix médian international. (Cible : ≤ 1)

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur porte sur une période écoulée, par exemple une année civile, et doit être mesuré au moins une fois par an.

Calcul :

$$\frac{\text{Prix unitaire médian payé pour chaque médicament par année de traitement}}{\text{Prix unitaire international médian pour le même médicament}}$$

Indicateur prioritaire 6 :

6A : Pourcentage de commandes livrées intégralement et dans les délais (comme prévu par le contrat d'achat), par fournisseur, pendant une période donnée

Objectifs :

A) Mesurer la performance des fournisseurs en termes de respect des délais et de livraison des quantités commandées. (Cible = 100 %)

Calcul 6A (livraison des produits)

$$\frac{\text{Nombre de commandes auprès de chaque fournisseur livrées conformément au contrat (délais et quantités), pendant une période donnée}}{\text{Nombre total de commandes passées auprès du même fournisseur durant la même période}} \times 100$$

Assurance de la qualité

Indicateur prioritaire 7 : Pourcentage de lots de produits testés au cours de l'année écoulée qui sont conformes aux normes de contrôle de qualité nationales et internationales

Objectif :

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur est mesuré rétrospectivement sur une période donnée, par exemple l'année civile, et doit être évalué au moins une fois par an.

Calcul :

$$\frac{\text{Nombre de lots de produits testés au cours de l'année écoulée et qui sont conformes aux normes de qualité}}{\text{Nombre total de lots ayant fait l'objet d'un contrôle de qualité au cours de la même période}} \times 100$$

Distribution

Indicateur prioritaire 8 : Pourcentage des établissements de santé ayant reçu toutes les commandes intégralement et à temps, durant une période donnée

Objectif : Mesurer la fiabilité du système national de distribution. (Cible = 100 %)

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur s'applique à une période écoulée, par exemple l'année passée ou le trimestre passé.

Calcul :

$$\frac{\text{Nombre d'établissements de santé ayant reçu en temps voulu et en intégralité toutes les commandes pendant une période donnée}}{\text{Nombre total d'établissements de santé ayant reçu leurs commandes pendant la même période}} \times 100$$

Exemple : Pour le programme de VIH (les ARV)

$$\frac{\text{Nombre d'établissements de santé ayant reçu en temps voulu et en intégralité toutes les commandes d'ARV pendant une période donnée}}{\text{Nombre total d'établissements de santé ayant reçu leurs commandes d'ARV pendant la même période}} \times 100$$

Contrôle des stocks

Indicateur prioritaire 9 : Pourcentage d'établissements de santé qui ont soumis en temps voulu, et selon un calendrier préétabli, des rapports complets SIGL pendant une période donnée

Objectif : Apprécier la régularité dans la transmission des rapports. (Cible = 100 %)

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur s'applique à une période écoulée, par exemple l'année précédente ou le trimestre précédent.

Calcul :

$$\frac{\text{Nombre d'établissements de santé qui ont soumis dans les délais des rapports complets sur le contrôle des stocks, pendant une période donnée}}{\text{Nombre total d'établissements de santé qui devaient soumettre leurs rapports pendant la même période}} \times 100$$

Indicateur prioritaire 10 : Pourcentage de chaque produit périmé par rapport aux quantités totales disponibles (stock de départ plus quantités achetées plus dons) pendant une période donnée

Objectif : Évaluer les péremptions de produits et les causes de ces péremptions (p. ex. sur-stockages , méconnaissance du principe premier périmé premier sorti, ...). (Cible : < 1 %)

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur s'applique à une période écoulée, par exemple l'année passée ou le trimestre passé.

Calcul :

$$\frac{\text{Quantités totales périmées de chaque article, exprimées en unités (p. ex. nombre de comprimés), pendant une période donnée}}{\text{Quantités totales disponibles, exprimées en unités (p. ex. nombre de comprimés), (stock de départ plus quantités reçues) pendant la même période}} \times 100$$

Indicateur prioritaire 11 : Pourcentage de chaque produit perdu (pour autre cause que la péremption) par rapport aux quantités totales disponibles (stock de départ plus quantités achetées plus dons) pendant une période donnée

Objectif : Évaluer les pertes de produits et les causes de ces pertes (p. ex. détérioration, ...). (Cible : < 1 %)

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur s'applique à une période écoulée, par exemple l'année passée ou le trimestre passé.

Calcul :

$$\frac{\text{Quantités totales perdues de chaque article, exprimées en unités (p. ex. nombre de comprimés), pendant une période donnée}}{\text{Quantités totales disponibles, exprimées en unités (p. ex. nombre de comprimés), (stock de départ plus quantités reçues) pendant la même période}} \times 100$$

Indicateur prioritaire 12 : Pourcentage des établissements de santé ayant passé leurs commandes pendant une période donnée, alors que le stock disponible d'au moins un article était inférieur au niveau de stock minimum

Objectif : Évaluer l'efficacité du contrôle des stocks : respect des stocks minimum lors des commandes afin de prévenir les ruptures de stock. (Cible = 0 %)

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur s'applique à une période écoulée, par exemple l'année passée ou le trimestre passé.

Calcul

$$\frac{\text{Nombre d'établissements de santé ayant passé leurs commandes alors que le stock disponible d'un produit du programme était inférieur au stock minimum pendant une période donnée}}{\text{Nombre total d'établissements de santé ayant passé leurs commandes pour les produits du programme concerné durant la même période}} \times 100$$

Disponibilité des produits

Indicateur prioritaire 13 : Pourcentage d'établissements de santé ayant connu une ou plusieurs ruptures d'au moins un médicament nécessaire au cours d'une période donnée (Pour un programme de VIH, c'est un indicateur de l'accès universel et indicateur d'alerte précoce de la résistance aux ARV).

Objectif : Mesurer la performance du système d'approvisionnement en termes de disponibilité

Période et fréquence de l'évaluation : Cet indicateur s'applique à une période écoulée, par exemple l'année passée ou le trimestre passé. Des indicateurs complémentaires ont été définis en cas de non atteinte de l'objectif.

Calcul :

$$\frac{\text{Nombre d'établissements de santé délivrant les produits du programme concerné et qui ont connu une rupture de stock d'un ou de plusieurs produits nécessaires, pendant une période donnée}}{\text{Nombre total d'établissements de santé délivrant les produits du programme concerné pendant la même période}} \times 100$$

Autres indicateurs

INDICATEUR : Pourcentage de centres qui ont un niveau de stock adéquat (entre les niveaux max-min).

Calcul

$$\frac{\text{Nombre d'établissements de santé délivrant les produits du programme pendant une période donnée et dont le niveau de stock pour chacun des produits est adéquat (entre les niveaux max-min)}}{\text{Nombre total d'établissements de santé délivrant les produits du programme concerné pendant la même période}} \times 100$$

VIII - BIBLIOGRAPHIE

1. Guide national de gestion des approvisionnements pharmaceutiques
2. USAID | PROJET DELIVER, Fevrier 2015, Guide de gestion de la logistique contraceptive
3. Manuel système logistique- gestion ARV IO, laboratoires, version finale 2013
4. USAID | PROJET DELIVER – Manuel de logistique ; un guide pratique pour la gestion de la chaine d’approvisionnement des produits de santé, 2012
5. USAID | PROJET DELIVER, 2008, Logistics Indicators Assessment Tool (LIAT)
6. WHO, 2011 : Harmonized monitoring and evaluation indicators for procurement and supply management systems ; early -warning indicators to prevent stock outs and overstocking of antiretroviral, antituberculosis and antimalaria medicines

IX - ANNEXES

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des outils et périodicité de leur remplissage par niveau

Outils	Niveau d'utilisation	Périodicité
Fiche de stock	Formations sanitaires (CSPS, CMA, CM...) DRD, CAMEG agence régional, CAMEG central	- Chaque entrée/sortie de produit en stock - Lors de chaque inventaire physique
Fiche d'inventaire	Formations sanitaires (CSPS, CMA, CM, ...etc)	A la fin de chaque mois
	DRD	Tous les trois mois
	CAMEG	Tous les six mois
Bordereau de livraison	Formations sanitaires (CSPS, CMA, CM...) DRD, CAMEG agence régional, CAMEG centrale	A chaque sortie de produits vers une autre structure
Registre de dispensation de produits de gratuité	Formations sanitaires (CSPS, CMA, CM...etc.)	A chaque fois qu'un produit de gratuité est remis à un client et le total des sorties pour un produit à la fin de la journée
Registre de vente journalière	Formations sanitaires (CSPS, CMA, CM...etc)	A chaque fois qu'un produit est vendu à un client et le total des ventes à la fin de la journée
Registre de pertes	Formations sanitaires (CSPS, CMA, CM...etc)	A l'issue des inventaires physiques et lorsqu'un produit détérioré/ endommagé/périmé, est sorti du stock
Rapport mensuel de gestion et de commande des produits de santé	Formations sanitaires (CSPS, CMA, CM...etc.)	Mensuelle : (A envoyer au DRD, au plus tard le 5 du mois suivant le mois du rapport)
Rapport trimestriel de gestion et de commande des produits de santé	District sanitaire (DRD)	Trimestrielle : (A envoyer à la DRS au plus tard le 15 du mois suivant le trimestre du rapport)
Rapport trimestriel de gestion des produits de santé	- DRS	Trimestrielle : (A envoyer aux programmes spécifiques/Directions de tutelle au plus tard le 30 du mois suivant le trimestre du rapport)

Annexe 2 : Rapport mensuel de gestion & Commande des produits de santé des formations sanitaires

Ministère de la Santé

Secrétariat général

Région

District Sanitaire/CHR/CHU.....

Formation Sanitaire/Structure.....

Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT MENSUEL DE GESTION & COMMANDE DES PRODUITS DE SANTE

RAPPORT DE:

Mois

Année

Désignation	Unité de comptage	Quantité disponible et utilisable en début du mois	Quantité reçue au cours du mois	Quantité consommée au cours du mois	Quantité périmée au cours du mois	Quantité autres pertes au cours du mois	Ajustements au cours du mois		Quantité disponible et utilisable en fin du mois	Nombre de jours de rupture de stock pendant le mois	Consommation ajustée du mois	Quantité à commander
		A	B	C	D	E	F-	F+	G	H	I	J
A-PALUDISME												
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/6 cp	Traitement											
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/12 cp	Traitement											
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/18 cp	Traitement											
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/24cp	Traitement											
Artesunate +Amodiaquine Adolescent (6-13 ans)	Traitement											
Artesunate +Amodiaquine Adulte (>=14 ans)	Traitement											
TDR	Test											
Sulfadoxine Pyriméthamine pour TPIg	Dose											
Artesunate injectable	Ampoule											
Artesunate suppositoire	Suppositoire											
MILDA routine femmes enceintes	Pièce											
MILDA routine enfants < 1 an	Pièce											
B-TUBERCULOSE												
Réactifs de microscopie (Flacon d'un litre)	Flacon											

Efavirenz 50 mg Gél	Comprimé											
Efavirenz 600 mg Cp	Comprimé											
Etravirine 100 mg Cp	Comprimé											
Lamivudine Sol, buv. 1 mg/mL, 240ml	Flacon											
Lamivudine 150 mg Cp	Comprimé											
Lamivudine/ Abacavir 30/60 mg Cp disp	Comprimé											
Lamivudine/ Abacavir 300/600 mg Cp	Comprimé											
Lopinavir/ Ritonavir 40/10 mg	capsule											
Lopinavir/ Ritonavir 100/25 mg, Cp	Comprimé											
Lopinavir/Ritonavir, 200/50 mg Cp	Comprimé											
Lopinavir/Ritonavir, 80/20 mg/mL Sol buv	Flacon											
Nevirapine 10 mg/ml Sol buv, 100 ml	Flacon											
Nevirapine 10 mg/mL Sol buv, 240 ml	Flacon											
Nevirapine 200 mg Cp	Comprimé											
Raltegravir 400 mg Cp	Comprimé											
Ritonavir 100 mg Caps	Capsule											
Tenofovir 300 mg Cp	Comprimé											
Tenofovir/ Emtricitabine 300/200 mg Cp	Comprimé											
Tenofovir/ Emtricitabine/ Efavirenz 300/200/600 mg Cp	Comprimé											
Tenofovir/ Lamivudine 300/300 mg Cp	Comprimé											
Zidovudine 10 mg/mL Sol buv	Flacon											
Zidovudine 100 mg Cp	Comprimé											
Zidovudine 300 mg Cp	Comprimé											
Zidovudine/ Lamivudine 300/150 mg Cp	Comprimé											
Zidovudine/ Lamivudine 60/30 mg Cp	Comprimé											
Zidovudine/ Lamivudine/ Nevirapine 300/150/200 mg Cp	Comprimé											
Zidovudine/Lamivudine/ Nevirapine 60/30/50 mg	Comprimé											

Cp dispersible												
MEDICAMENTS CONTRE LES INFECTIONS OPPORTUNISTES												
Acétyl salicylate de lysine inj. 900 mg	Ampoule											
Aciclovir cp. blister 200 mg	Comprimé											
Aciclovir cp. blister 400 mg	Comprimé											
Albendazole cp. blister 400 mg	Comprimé											
Albendazole sirop 400mg/10ml	Flacon											
Amoxicilline sirop 250mg/5ml	Flacon											
Amoxicilline gel. blister 500 mg	Comprimé											
Ampicilline inj 0,5 g	Ampoule											
Ampicilline inj. 1 g	Ampoule											
Antimoniote de meglumine inj. 0,3	Ampoule											
Butylscopolamine cp. blister 10mg	Comprimé											
Butylscopolamine inj 20mg/ml	Ampoule											
Ceftriaxone inj. 500 mg	Ampoule											
Ciprofloxacine cp. blister 500 mg	Comprimé									-		
Chlorphéniramine maléate cp. blister 4mg	Comprimé											
Cotrimoxazole sirop 240mg/5ml	Flacon											
Cotrimoxazole cp. blister 480 mg	Comprimé											
Cotrimoxazole cp. blister 960 mg	Comprimé											
Dapsone cp 100 mg	Comprimé											
Erythromycine sirop 125mg/ml	Flacon											
Erythromycine cp. blister 500 mg	Comprimé											
Fer, acide folique cp. blister (200+0,4) mg	Comprimé											
Fluconazolecp blister 150 mg	Comprimé											
Fluconazole inj. 2mg/ml	Ampoule											

Fluconazole gel. blister 50 mg	Comprimé											
Gentamycine inj. 80mg/2ml	Ampoule											
Hydrocortisone inj. 100mg/2ml	Ampoule											
Ibuprofène sirop 100mg/5ml	Flacon											
Ibuprofène cp. blister 400 mg	Comprimé											
Lopéramidecp. blister 2 mg	Comprimé											
Mebendazole cp. blister 100 mg	Comprimé											
Mebendazole sirop 100mg/5ml	Flacon											
Metoclopramide cp. blister 10mg	Comprimé											
Metoclopramide inj. 10mg/2ml	Ampoule											
Métronidazole sirop 125mg/5ml	Flacon											
Métronidazolecp. blister 250 mg	Comprimé											
Métronidazole cp. oral blister 500mg	Comprimé											
Métronidazole gyn. blister 500mg	Comprimé											
Métronidazole inj. 500mg/100ml	Ampoule											
Miconazole pde 0,02	Tube											
Multivitamine (A, B1, B2, B3, D3) cp. blister	Comprimé											
Nystatine gyn. blister 100000UI	Ovule											
Nystatine susp. buv. 100000UI	Flacon											
Nystatine cp. blister 500000UI	Comprimé											
Paracétamol sirop 120mg/5ml	Flacon											
Paracétamol blister cp. 500mg	Comprimé											
Ringer lactate inj. 500ml	Poche											
Kit SRO-Zinc pdre	Sachet											
Solute glucose isotonique 500 ml	Poche											
MEDICAMENTS CONTRE LES IST												
Kit BUB	Sachet											

Immunocomb HIV bispot 1/2	test												
ABON™ HIV 1/2/O Tri-Line	test												
First Response™ HIV 1-2-0	test												
Genie Fast HIV 1/2	test												
HIV 1/2 STAT-PAK	test												
UniGold HIV	test												
VIKIA HIV 1/2	test												
OraQuick® HIV-1/2	test												
REACTIFS ET CONSOMMABLES DE CD4													
Kit PRESTO	Pqt/100 tests												
Papier FACSPRESTO	Rouleau												
FACSCOUNT REAGENT , CD4%	B/50 tests												
FACSCOUNT REAGENT CD4	B/50 tests												
FACSCOUNT CONTROL	B/25tests												
Reagent Tritest CD3/CD4/CD45 with trucount tubes	B/50 tests												
BD Calibrite beads 3 color kit	B/25 tests												
FACSLysing solution	10x100 ml												
Multitest CD3/CD8/CD45/CD4 ref.342447	Coffret/50												
Facs-7-color set up beads ref.335775	coffret/25												
Facs Shut down solution ref.334224	Bidon/5L												
Billes CST ref.655051	coffret/3												
FACS FLOW	B/20Litres												
FACS RINSE	B/5Litres												
FACS CLEAN	B/5Litres												
Papier imprimante FACSCOUNT	Rouleau												
Cassette PIMA	Kit de 100												
CONTROL PIMA	Kit de 100												
Papier impression thermique PIMA	Rouleau												
Kit prélèvement capillaire	Kit/100												

CD4 Easy count	B/100 tests												
CD4 Easy count %	B/100 tests												
CD4 easy count dry kit	pack/100												
Count check beads, control	B/50tests												
Solution de lavage Cyflow	fl/250ML												
Solution de décontamination Cyflow	fl/250 ML												
liquide de gaine Cyflow	Bidon/5Litres												
Tubes 3.5 ml pour Cyflow	C/500												
Thermo Printer Paper Cyflow	Rouleau												
Hypochlorite de Solution Cyflow,250ml	Flacon												
REACTIFS PCR CHAINE ABBOTT													
Disposable Tips (DiTis): 1000 µL	Unité												
Disposable Tips (DiTis): 200 µL	Unité												
Biohazard Bags	Unité												
5 mL Reaction Vessels	Unité												
200 ml Reagent Vessels	Unité												
96 Deep Well Plates	Unité												
96-Well Optical Reaction Plates	Unité												
Master Mix Tube	Unité												
Combitips biopure 25 ml	Unité												
Adaptateur pour combitips	Unité												
combitips plus biopure 10 ml	Unité												
Tube sterile starstedt avec bouchon à vis 1,5ml	Unité												
Tube 12x75mm 5ml, PP+2- POS CAP ST	Unité												
Optical Adhesive Covers	Unité												
RT microplaque 96 puits	Unité												
m2000 rt halogen lamp	Unité												
Optical calibration kit	Unité												
Abbott m™ Sample Preparation System reagents	B/96												
Abbott RealTime HIV-1 Amplification Reagent Kit	B/96												

(kit d'amplification)													
Barrette PCR Nuclisens	125x8												
Bouchon de barrettes PCR Nuclisens	125x8												
REACTIFS PCR CHAINES BIOCENTRIC													
Arrow Viral NA	B/96												
Protéinase K	coffret												
Microtubes startedt avec bouchon vissé 1,5 ml	Unité												
Kit d'extraction QIAMP viral RNA	B/250												
Microtube conique 1,5ml avec bouchon non vissé	Unité												
Microtube conique 2ml avec bouchon non vissé	Unité												
Hard-Shell 96-Well PCR plates, white well, white shell, REF. HSP9655	Unité												
Optical Adhesive Covers	Unité												
Ethanol absolu	Litre												
Generic HIV charge virale RNA	B/220												
Eau (BM grade)	Litre												
Generic HIV DNA cell	B/220												
Kit d'extraction QIAMP VIRAL DNA	B/50												
REACTIFS PCR CHAINE ROCHE													
KIT CAP G/CTM HIV-1 v2.0	B/48												
K-tube Box of 12 x 96	B/12x96												
S-tubes input Box 12x24	B/12x24												
SPU box 12x24	B/12x24												
K-tip 1.2mm box 12x36	B/12x36												
Cobas Ampliprep Wash Buffer	Flacon												
CONSOMMABLES GENERAUX													
Embout stérile avec filtre Dnase Rnase endotoxine free100-1000 µL	Unité												
Embout stérile avec filtre	Unité												

Dnase Rnase endotoxine free 20-300 µL												
Embout stérile avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 10-100 µL	Unité											
Embout DF 200ST stériles avec filtre 20-200µl DNA,Rnase,endotoxine free ;	Unité											
Embouts avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 20 µL	Unité											
Tube Falcon stérile conique de 50 ml	Unité											
Cryotubes 2 ml à vis externe Rnase Dnase free avec zone de marquage	Unité											
Cryoboite pour 81 cryotubes de 2ml, plastique	Unité											
Rouleau de papier absorbant grand format M-tork	Unité											
Sac poubelle biodégradables, 20L	Unité											
Tubes EDTA 4,5 ml stériles	Unité											
Aiguilles vacutainer 22G	Unité											
Gant en latex non poudré M	Unité											
Gant en latex non poudré L	Unité											
Micropipette 20-100	Unité											
Micropipette 20-200	Unité											
Micropipette 200-1000	Unité											
Micropipette 2-20	Unité											
Carte DBS 5 cercles	Unité											
Pipette pasteur 4ml polypropylène stérile Rnase free	Unité											
Gant d'examen M latex poudre	Unité											
Gant d'examen L latex poudre	Unité											
Kit DBS	1 DBS											
Seringue 10cc+aig	Unité											
Seringue 5cc+aig	Unité											
Lancette stérile	Unité											
Tube capillaire+EDTA	Unité											

Coton hydrophile 500g	Rouleau											
Dichloroisocyanurate de sodium 1,7g comprimé (eau de javel en cp)	Comprimé											
Tube sec 4,5ml sous vide sans anticoagulant	Unité											
Ethanol 96°	Litre											
Papier joseph	Rouleau											
Sparadrap perforé, R/10cmx5m	Rouleau											
Embouts jaune 200 µL non sterile	Unité											
D-SANTE DE LA REPRODUCTION												
Collier de cycle	Pièce											
Condom féminin	Pièce											
Condom masculin	Pièce											
Dépo provera	Ampoule											
DIU	Pièce											
Implants (Jadelle)	Pièce											
Sayana Press	Ampoule											
Pilule oestrogestative (Microgynon/ZINNIA)	Cycle											
Pilule progestative (Ovrette/Microlut)	Cycle											
Amoxicilline 500mg gélule	Gélule											
Ampicilline injectable 1 g	Ampoule											
Benzathine benzyl pénicilline 2.4MUI	Flacon											
Fer+acide folique (60mg+400µg)	Comprimé											
Gentamycine injectable 80mg	Ampoule											
Méthylergometrine 0.2mg injectable	Ampoule											
Métronidazole 500mg injectable	Flacon											
Oxytocine 5UI injectable	Ampoule											
Sulfate de magnésium 50% injectable	Ampoule											
SRO Zinc	Kit											
E-NUTRITION												
Plumpy Nut ;92 g	Sachet											

Lait thérapeutique F75 ; 102.5 g	Sachet											
Lait thérapeutique F100 ; 114g	Sachet											
F-MEDICAMENTS TRACEURS												
Albendazole (mébendazole) 400mg (100mg)	Comprimé											
Amoxicilline, 250mg/5ml; 250mg	Flacon											
Amoxicilline, 500mg	Gélule/ Comprimé											
Ampicilline, 500mg ou 1g	Ampoule											
artesunate/Quinine, 60mg; 100mg/ml	Ampoule											
Artésunate+Amodiaquine ou (Artemether+luméfantrine), 50mg+153mg (20mg+120mg)	Comprimé											
Ciprofloxacine, 250mg, 500mg	Comprimé											
Cotrimoxazole, 480mg	Comprimé											
Cotrimoxazole, 240/5ml	Flacon											
Diazépam, 5mg/ml; 2ml	Ampoule											
Diclofenac/Ibuprofène, 50 mg; 400mg	Comprimé											
Erythromycine, 250mg, 500mg	Comprimé /gélule											
Fumarate de fer, 100mg/5ml, 50ml.	Flacon											
Furosémide, 10mg/ml, 2ml	Ampoule											
Métronidazole, 250mg	Comprimé											
Paracétamol, 500mg	Comprimé											
Phlorogucinol, 10mg/1ml ; 4ml	Ampoule											
Quinine, 300mg	Comprimé											

Sels de réhydratation orale/Sulfate de Zinc, (Glucose 13,5g, NaCl 2,6g, Citrate trisod. 2,9g, KCl 1,5g)/10mg	Sachet											
Soluté Glucosé, 5% ou 10%; 250ml ou 500ml	Poche											
Soluté salé isotonique, 0,9%	Poche											
Gant d'examen, L, M	Paire											
Intranule, G24 ; G22	Unité											
Perfuseur	Unité											
Seringue, 5ml, 10 ml	Unité											

Observations :

	Nom & Prénom	Fonction	N° Téléphone	Date	Signature
Préparé par					
Approuvé par					
Reçu au District par					

**** : n= nombre de jours dans le mois concerné par le rapport.**

Annexe 3 : Rapport trimestriel de gestion et de commande des produits de santé du Dépôt Répartiteur de District (DRD)

Ministère de la Santé

Secrétariat général

Région

District Sanitaire/CHR/CHU.....

Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT TRIMESTRIEL DE GESTION ET DE COMMANDE DES PRODUITS DE SANTE

DEPOT REPARTITEUR DE DISTRICT (DRD)

Trimestre du rapport

T1	T2	T3	T4
----	----	----	----

Année

Nombre de FS

Nombre de FS ayant transmis leur rapport

Taux de Complétude

Désignation	Unité de comptage	Quantité disponible et utilisable en début du trimestre au DRD	Quantité reçue au cours du trimestre	Quantité distribuée aux FS au cours du trimestre	Quantités Périmées au cours du trimestre au DRD	Autres pertes au cours du trimestre	Ajustements au cours du trimestre		Quantité disponible et utilisable en fin du trimestre au DRD	Nbre de jours de rupture de stock au cours du trimestre	Quantité consommée au cours du trimestre dans les FS	Quantité consommée ajustée au cours du trimestre dans les FS	Quantité disponible et utilisable en fin du trimestre dans les FS	Quantité périmée cumulée (FS)	Autres Pertes cumulées (FS)	Quantité à commander DRD
		A	B	C	D		E	F-			F+	G	H	I		
A-PALUDISME																
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/6 cp	Traitement															
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/12 cp	Traitement															
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/18 cp	Traitement															
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/24cp	Traitement															

Artesunate +Amodiaquine Adolescent (6-13 ans)	Traitement																		
Artesunate +Amodiaquine Adulte (>=14 ans)	Traitement																		
TDR	Test																		
Sulfadoxine Pyriméthamine pour TPIg	Dose																		
Artesunate injectable	Ampoule																		
Artesunate suppositoire	Suppositoire																		
MILDA routine femmes enceintes	Pièce																		
MILDA routine enfants < 1 an	Pièce																		
B- TUBERCULOSE																			
Réactifs de microscopie (Flacon d'un litre)	Flacon																		
Rifampicine/Isoniazide/ Pyrazinamide/Ethambutol (150/75/400/275 mg)	Comprimé																		
Rifampicine/Isoniazide (150/75 mg)	Comprimé																		
Rifampicine/Isoniazide/ Pyrazinamide (60/30/150 mg)	Comprimé																		
Lames porte objet	Pièce																		
Crachoirs	Pièce																		
Rifampicine/Isoniazide (60/30 mg)	Comprimé																		
Rifampicine/Isoniazide/ Ethambutol (150/75/275 mg)	Comprimé																		
Isoniazide 300 mg	Comprimé																		

Streptomycine 01 g injectable	Ampoule																
Eau pour préparation injectable 5 ml	Flacon																
Seringue 5 ml	Pièce																
Isoniazide 100 mg	Comprimé																
Ethambutol 100 mg	Comprimé																
Kanamycine ou l'amikacine 1 g injectable	Ampoule																
Pyrazinamide 400 mg	Comprimé																
Lévofloxacine 250 mg	Comprimé																
Alcool acide 1% (Flacon d'un litre)	Flacon																
Bleu de méthylène 0,3% (Flacon d'un litre)	Flacon																
Fuschine de ziehel 1% (Flacon d'un litre)	Flacon																
C-VIH																	
ARV																	
Abacavir Sol buv 20mg/ ml,	Flacon																
Abacavir Cp, 300 mg	Comprimé																
Abacavir Cp disp, 60 mg	Comprimé																
Atazanavir/Ritonavir , 300/100 mg Cp	Comprimé																
Darunavir, 400 mg, Cp	Comprimé																
Darunavir, 300 mg Cp	Comprimé																
Darunavir 600 mg Cp	Comprimé																
Efavirenz 200 mg Gél	Comprimé																

300/200/600 mg Cp																		
Tenofovir/ Lamivudine 300/300 mg Cp	Compri mé																	
Zidovudine 10 mg/mL Sol buv	Flacon																	
Zidovudine 100 mg Cp	Compri mé																	
Zidovudine 300 mg Cp	Compri mé																	
Zidovudine/ Lamivudine 300/150 mg Cp	Compri mé																	
Zidovudine/ Lamivudine 60/30 mg Cp	Compri mé																	
Zidovudine/ Lamivudine/ Nevirapine 300/150/200 mg Cp	Compri mé																	
Zidovudine/Lamivud ine/ Nevirapine 60/30/50 mg Cp dispersible	Compri mé																	
MEDICAMENTS CONTRE LES INFECTIONS OPPORTUNIST ES																		
Acétyl salicylate de lysine inj. 900 mg	Ampoul e																	
Aciclovir cp. blister 200 mg	Compri mé																	
Aciclovir cp. blister 400 mg	Compri mé																	
Albendazole cp. blister 400 mg	Compri mé																	
Albendazole sirop 400mg/10ml	Flacon																	
Amoxicilline sirop 250mg/5ml	Flacon																	
Amoxicilline gel. blister 500 mg	Compri mé																	

Kit BUB	Sachet																		
Kit CPNNE	Sachet																		
Kit DP	Sachet																		
Kit GCM1	Sachet																		
Kit GCM2	Sachet																		
Kit TCA	Sachet																		
Kit UG1	Sachet																		
Kit UG2	Sachet																		
Kit VAGI1	Sachet																		
Kit VAGI2	Sachet																		
Benzathine Benzyl Pénicilline inj 2,4M UI	Ampoul e																		
Ceftriaxone inj 250 mg	Ampoul e																		
Ciprofloxacine cp blister 500 mg	Compri mé																		
Doxycycline 100 mg	Compri mé																		
Erythromycine cp blister 500 mg	Compri mé																		
Erythromycine susp buv 125mg	Flacon																		
Métronidazole cp gynéco 500 mg	Ovule																		
Métronidazole cp blister 500 mg	Compri mé																		
Miconazole 400 mg	Ovule																		
Polyvidone Iodée 0,1	Flacon																		
Fluconazole gél 150 mg	Compri mé																		
Aciclovir cp blister 400 mg	Compri mé																		
Acide Trichloroacétique																			

PRESERVATIFS ET GEL																		
Condom masculin	piece																	
Condom féminin	piece																	
Gel lubrifiant	Tube																	
'REACTIFS DE DEPISTAGE VIH																		
Determine HIV 1/2	test																	
Kit Determine HIV1/2 w/b (test+diluant+lancet +capillaire)	test																	
Diluant Determine	Flacon																	
SD Bioline HIV 1/2	test																	
Immunocomb HIV bispot 1/2	test																	
ABON™ HIV 1/2/O Tri-Line	test																	
First Response™ HIV 1-2-0	test																	
Genie Fast HIV 1/2	test																	
HIV 1/2 STAT-PAK	test																	
UniGold HIV	test																	
VIKIA HIV 1/2	test																	
OraQuick® HIV-1/2	test																	
REACTIFS ET CONSOMMABLES DE CD4																		
Kit PRESTO	Pqt/100 tests																	
Papier FACSPRESTO	Rouleau																	
FACSCOUNT REAGENT , CD4%	B/50 tests																	

Solution de décontamination Cyflow	fl/250 ML																		
liquide de gaine Cyflow	Bidon/5 Litres																		
Tubes 3.5 ml pour Cyflow	C/500																		
Thermo Printer Paper Cyflow	Rouleau																		
Hypochlorite de Solution Cyflow,250ml	Flacon																		
REACTIFS PCR CHAINE ABBOTT																			
Disposable Tips (DiTis): 1000 µL	Unité																		
Disposable Tips (DiTis): 200 µL	Unité																		
Biohazard Bags	Unité																		
5 mL Reaction Vessels	Unité																		
200 ml Reagent Vessels	Unité																		
96 Deep Well Plates	Unité																		
96-Well Optical Reaction Plates	Unité																		
Master Mix Tube	Unité																		
Combitips biopure 25 ml	Unité																		
Adaptateur pour combitips	Unité																		
combitips plus biopure 10 ml	Unité																		
Tube sterile starstedt avec bouchon à vis 1,5ml	Unité																		
Tube 12x75mm 5ml, PP+2-POS CAP ST	Unité																		
Optical Adhesive Covers	Unité																		
RT microplaque 96 puits	Unité																		

m2000 rt halogen lamp	Unité																		
Optical calibration kit	Unité																		
Abbott m™ Sample Preparation System reagents	B/96																		
Abbott RealTime HIV-1 Amplification Reagent Kit	B/96																		
Abbott RealTime HIV-1 Control Kit	B/3X8																		
Abbott RealTime HIV-1 Calibrator Kit	B/2x12																		
Abbott m™ Sample Preparation System reagents DNA	B/96																		
Abbott RealTime HIV-1 Qualitative Amplification Reagent Kit	B/96																		
Abbott RealTime HIV-1 Qualitative Control Kit	Coffret																		
Abbott m™ Sample Preparation System reagents- Bulk Lysis Buffer	3X70																		
REACTIFS PCR CHAINE NUCLISENS BIOMERIEUX																			
Nuclisens easyMag Lysis buffer	4 x 1 L																		
Nuclisens easyMag Magnetic silica	B/48*0, 6ml																		
Nuclisens easyMag Extraction buffer 1	4 x 1 L																		
Nuclisens easyMag Extraction buffer 2	4 x 1 L																		
Nuclisens easyMag Extraction buffer 3	4 x 1 L																		
easyMAG navette cones	B/384 tests																		

Hard-Shell 96-Well PCR plates, white well, white shell, REF. HSP9655	Unité																		
Optical Adhesive Covers	Unité																		
Ethanol absolu	Litre																		
Generic HIV charge virale RNA	B/220																		
Eau (BM grade)	Litre																		
Generic HIV DNA cell	B/220																		
Kit d'extraction QIAMP VIRAL DNA	B/50																		
REACTIFS PCR CHAINE ROCHE																			
KIT CAP G/CTM HIV-1 v2.0	B/48																		
K-tube Box of 12 x 96	B/12x9 6																		
S-tubes input Box 12x24	B/12x2 4																		
SPU box 12x24	B/12x2 4																		
K-tip 1.2mm box 12x36	B/12x3 6																		
Cobas Ampliprep Wash Buffer	Flacon																		
CONSOMMABLES GENERAUX																			
Embout stérile avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 100-1000 µL	Unité																		
Embout stérile avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 20-300 µL	Unité																		
Embout stérile avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 10-100 µL	Unité																		

Embout DF 200ST stériles avec filtre 20-200µl DNA,Rnase,endotoxine free ;	Unité																		
Embouts avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 20 µL	Unité																		
Tube Falcon stérile conique de 50 ml	Unité																		
Cryotubes 2 ml à vis externe Rnase Dnase free avec zone de marquage	Unité																		
Cryoboite pour 81 cryotubes de 2ml, plastique	Unité																		
Rouleau de papier absorbant grand format M-tork	Unité																		
Sac poubelle biodégradables, 20L	Unité																		
Tubes EDTA 4,5 ml stériles	Unité																		
Aiguilles vacutainer 22G	Unité																		
Gant en latex non poudré M	Unité																		
Gant en latex non poudré L	Unité																		
Micropipette 20-100	Unité																		
Micropipette 20-200	Unité																		
Micropipette 200-1000	Unité																		
Micropipette 2-20	Unité																		
Carte DBS 5 cercles	Unité																		
Pipette pasteur 4ml polypropylène stérile Rnase free	Unité																		
Gant d'examen M latex poudre	Unité																		

Gant d'examen L latex poudre	Unité																
Kit DBS	1 DBS																
Seringue 10cc+aig	Unité																
Seringue 5cc+aig	Unité																
Lancette stérile	Unité																
Tube capillaire+EDTA	Unité																
Coton hydrophile 500g	Rouleau																
Dichloroisocyanurate de sodium 1,7g comprimé (eau de javel en cp)	Comprimé																
Tube sec 4,5ml sous vide sans anticoagulant	Unité																
Ethanol 96°	Litre																
Papier joseph	Rouleau																
Sparadrap perforé, R/10cmx5m	Rouleau																
Embouts jaune 200 µL non sterile	Unité																
D- SANTE DE LA REPRODUCTION																	
Collier de cycle	Pièce																
Condom féminin	Pièce																
Condom masculin	Pièce																
Dépo provera	Ampoule																
DIU	Pièce																
Implants (Jadelle)	Pièce																
Sayana Press	Ampoule																
Pilule oestrogestative	Cycle																

(Microgynon/ZINNIA)																	
Pilule progestative (Ovrette/Microlut)	Cycle																
Amoxicilline 500mg gélule	Gélule																
Ampicilline injectable 1 g	Ampoule																
Benzathine benzyl pénicilline 2.4MUI	Flacon																
Fer+acide folique (60mg+400µg)	Comprimé																
Gentamycine injectable 80mg	Ampoule																
Méthylergométrine 0.2mg injectable	Ampoule																
Métronidazole 500mg injectable	Flacon																
Oxytocine 5UI injectable	Ampoule																
Sulfate de magnésium 50% injectable	Ampoule																
SRO Zinc	Kit																

E-NUTRITION

Plumpy Nut ;92 g	Sachet																
Lait thérapeutique F75 ; 102.5 g	Sachet																
Lait thérapeutique F100 ; 114g	Sachet																

F-MEDICAMENTS TRACEURS

Amoxicilline, 250mg/5ml; 250mg	Flacon																
Amoxicilline, 500mg	Gélule																
Ampicilline, 500mg ou 1g	Ampoule																
Artésunate+Amodi	Comprimé																

aquine ou (Artemether+lumef antrine), 50mg+153mg (20mg+120mg)	mé																	
Artesunate, 60mg	Ampou le																	
Benzathine Benzylpénicilline, 2,4 M UI	Ampou le																	
Cefriaxone, 500mg ou 1g	Ampou le																	
Chlorphéniramine, 4 mg	Compri mé																	
Ciprofloxacine, 500mg	Compri mé																	
Cloxacilline, 500mg	Gélule/ Compri mé																	
Cotrimoxazole, 480mg	Compri mé																	
Cotrimoxazole, 240mg/5ml	Flacon																	
Diazépam, 5mg/ml; 2ml	Ampou le																	
Diclofenac oulbuprofène, 50mg; 400mg	Compri mé																	
Erythromycine, 500mg	Compri mé																	
Fumarate de fer, 100mg/5ml; 50ml	Flacon																	
Furosémide, 10mg/ml, 2ml	Ampou le																	

Gentamycine, 80mg/2ml	Ampoule																
Gentamycine, 0,3%; 5ml	Tube																
Hydrocortisone, 100mg	Ampoule																
Acetate de Médroxyprogestérone, 150mg/ml	Ampoule																
Lidocaïne 2%, 20ml	Ampoule																
Mebendazole ou albendazole, 100mg (400mg)	Comprimé																
Métoclopramide, 5mg/ml; 2ml	Ampoule																
Métronidazole, 250mg	Comprimé																
Métronidazole, 125mg/5ml	Flacon																
Métronidazole, 5mg/ml, 100ml	Ampoule																
Nystatine, 100000UI	Flacon																
Oxytocine, 5 UI/ml	Ampoule																
Paracétamol, 500mg,	Comprimé																
Paracétamol ou ASL, 1g; 500mg (900mg)	Ampoule																
Phénobarbital, 100mg	Comprimé																

Phloroglucinol, 10mg/1ml ; 4ml	Ampoule																		
Polyvidone iodée, 10%	Flacon																		
Quinine, 100mg/ml, 2ml, 4ml	Ampoule																		
Quinine, 300mg	Comprimé																		
Sels de réhydratation orale/Sulfate de Zinc, Glucose 13,5g, NaCl 2,6g, Citrate trisod 2,9g, KCl 1,5g/10 mg	Sachet																		
Gélatine fluide modifiée, 500ml	Poche																		
Gluconate de calcium 10%, 10ml	Ampoule																		
Soluté Glucosé, 5% ou 10%; 250ml ou 500ml	Poche																		
Ringer lactate, 500ml	Poche																		
Soluté salé isotonique, 0,9%	Poche																		
Sodium chlorure, 10%	Ampoule																		
Compresse, 40X40 cm	Unité																		
Fils de suture résorbable, 1; 2; 2/0	Unité																		
Gants d'examen,	Paire																		

Taille L ; M																
Gants sterile, 7,5; 8	Paire															
Intranule, G18, G20, G22, G24	Unité															
Perfuseur	Unité															
Seringue, 5ml ou 10ml	Unité															

Observations :

	Nom et Prénom	Fonction	N° Téléphone	Date	Signature
Préparé par					
Approuvé par					
Reçu à la DRS par					

Annexe 4 : Rapport trimestriel de gestion des produits de santé de la Région Sanitaire (DRS)

Ministère de la Santé
Secrétariat général
Région

Burkina Faso
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT TRIMESTRIEL DE GESTION DES PRODUITS DE SANTE (REGION SANITAIRE)

Trimestre du rapport

T1	T2	T3	T4
----	----	----	----

Année

Nombre de DS

Nombre de DS ayant transmis leur rapport

Taux de complétude

Désignation	Unité de comptage	Quantité disponible et utilisable en début du trimestre dans les DRD et les FS	Quantité reçue au cours du trimestre dans les DRD	Quantité consommée dans les FS au cours du trimestre	Quantité périmée au cours du trimestre (DRD + FS)	Quantité Autres pertes au cours du trimestre (DRD + FS)	Ajustements au cours du trimestre (DRD + FS)		Quantité disponible et utilisable en fin du trimestre (DRD + FS)	consommation ajustée des FS au cours du trimestre
		A	B	C	D	E	F-	F+	G	J
A-Paludisme										
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/6 cp	Traitement									
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/12 cp	Traitement									
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/18 cp	Traitement									
Artemether + Lumefantrine 20mg/120mg pl/24cp	Traitement									
Artesunate +Amodiaquine Adolescent (6-13 ans)	Traitement									
Artesunate +Amodiaquine Adulte (>=14 ans)	Traitement									
TDR	Test									
Sulfadoxine Pyriméthamine pour TPIg	Dose									
Artesunate injectable	Ampoule									
Artesunate suppositoire	Suppositoire									

MILDA routine femmes enceintes	Pièce									
MILDA routine enfants < 1 an	Pièce									
B-TB										
Réactifs de microscopie (Flacon d'un litre)	Flacon									
Rifampicine/Isoniazide/Pyrazinamide/Ethambutol (150/75/400/275 mg)	Comprimé									
Rifampicine/Isoniazide (150/75 mg)	Comprimé									
Rifampicine/Isoniazide/Pyrazinamide (60/30/150 mg)	Comprimé									
Lames porte objet	Pièce									
Crachoirs	Pièce									
Rifampicine/Isoniazide (60/30 mg)	Comprimé									
Rifampicine/Isoniazide/Ethambutol (150/75/275 mg)	Comprimé									
Isoniazide 300 mg	Comprimé									
Streptomycine 01 g injectable	Ampoule									
Eau pour préparation injectable 5 ml	Flacon									
Seringue 5 ml	Pièce									
Isoniazide 100 mg	Comprimé									
Ethambutol 100 mg	Comprimé									
Kanamycine ou l'amikacine 1 g injectable	Ampoule									
Pyrazinamide 400 mg	Comprimé									
Lévofloxacine 250 mg	Comprimé									
Alcool acide 1% (Flacon d'un litre)	Flacon									
Bleu de méthylène 0,3% (Flacon d'un litre)	Flacon									
Fuschine de ziehel 1% (Flacon d'un litre)	Flacon									
C-VIH										
ARV										

Abacavir Sol buv 20mg/ ml,	Flacon									
Abacavir Cp, 300 mg	Comprimé									
Abacavir Cp disp, 60 mg	Comprimé									
Atazanavir/Ritonavir, 300/100 mg Cp	Comprimé									
Darunavir, 400 mg, Cp	Comprimé									
Darunavir, 300 mg Cp	Comprimé									
Darunavir 600 mg Cp	Comprimé									
Efavirenz 200 mg Gél	Comprimé									
Efavirenz 50 mg Gél	Comprimé									
Efavirenz 600 mg Cp	Comprimé									
Etravirine 100 mg Cp	Comprimé									
Lamivudine Sol, buv. 1 mg/mL, 240ml	Flacon									
Lamivudine 150 mg Cp	Comprimé									
Lamivudine/ Abacavir 30/60 mg Cp disp	Comprimé									
Lamivudine/ Abacavir 300/600 mg Cp	Comprimé									
Lopinavir/ Ritonavir 40/10 mg	capsule									
Lopinavir/ Ritonavir 100/25 mg, Cp	Comprimé									
Lopinavir/Ritonavir, 200/50 mg Cp	Comprimé									
Lopinavir/Ritonavir, 80/20 mg/mL Sol buv	Flacon									
Nevirapine 10 mg/ml Sol buv, 100 ml	Flacon									
Nevirapine 10 mg/mL Sol buv, 240 ml	Flacon									
Nevirapine 200 mg Cp	Comprimé									
Raltegravir 400 mg Cp	Comprimé									
Ritonavir 100 mg Caps	Capsule									

Tenofovir 300 mg Cp	Comprimé									
Tenofovir/ Emtricitabine 300/200 mg Cp	Comprimé									
Tenofovir/ Emtricitabine/ Efavirenz 300/200/600 mg Cp	Comprimé									
Tenofovir/ Lamivudine 300/300 mg Cp	Comprimé									
Zidovudine 10 mg/mL Sol buv	Flacon									
Zidovudine 100 mg Cp	Comprimé									
Zidovudine 300 mg Cp	Comprimé									
Zidovudine/ Lamivudine 300/150 mg Cp	Comprimé									
Zidovudine/ Lamivudine 60/30 mg Cp	Comprimé									
Zidovudine/ Lamivudine/ Nevirapine 300/150/200 mg Cp	Comprimé									
Zidovudine/Lamivudine/ Nevirapine 60/30/50 mg Cp dispersible	Comprimé									
MEDICAMENTS CONTRE LES INFECTIONS OPPORTUNISTES										
Acétyl salicylate de lysine inj. 900 mg	Ampoule									
Aciclovir cp. blister 200 mg	Comprimé									
Aciclovir cp. blister 400 mg	Comprimé									
Albendazole cp. blister 400 mg	Comprimé									
Albendazole sirop 400mg/10ml	Flacon									
Amoxicilline sirop 250mg/5ml	Flacon									
Amoxicilline gel. blister 500 mg	Comprimé									
Ampicilline inj 0,5 g	Ampoule									
Ampicilline inj. 1 g	Ampoule									
Antimoniote de meglumine inj. 0,3	Ampoule									

Butylscopolamine cp. blister 10mg	Comprimé									
Butylscopolamine inj 20mg/ml	Ampoule									
Ceftriaxone inj. 500 mg	Ampoule									
Ciprofloxacine cp. blister 500 mg	Comprimé									
Chlorphéniramine maléate cp. blister 4mg	Comprimé									
Cotrimoxazole sirop 240mg/5ml	Flacon									
Cotrimoxazole cp. blister 480 mg	Comprimé									
Cotrimoxazole cp. blister 960 mg	Comprimé									
Dapsone cp 100 mg	Comprimé									
Erythromycine sirop 125mg/ml	Flacon									
Erythromycine cp. blister 500 mg	Comprimé									
Fer, acide folique cp. blister (200+0,4) mg	Comprimé									
Fluconazolecp blister 150 mg	Comprimé									
Fluconazole inj. 2mg/ml	Ampoule									
Fluconazole gel. blister 50 mg	Comprimé									
Gentamycine inj. 80mg/2ml	Ampoule									
Hydrocortisone inj. 100mg/2ml	Ampoule									
Ibuprofène sirop 100mg/5ml	Flacon									
Ibuprofène cp. blister 400 mg	Comprimé									
Lopéramidecp. blister 2 mg	Comprimé									
Mebendazole cp. blister 100 mg	Comprimé									
Mebendazole sirop 100mg/5ml	Flacon									
Metoclopramide cp. blister 10mg	Comprimé									
Metoclopramide inj. 10mg/2ml	Ampoule									

Métronidazole sirop 125mg/5ml	Flacon									
Métronidazolecp. blister 250 mg	Comprimé									
Métronidazole cp. oral blister 500mg	Comprimé									
Métronidazole gyn. blister 500mg	Comprimé									
Métronidazole inj. 500mg/100ml	Ampoule									
Miconazole pde 0,02	Tube									
Multivitamine (A, B1, B2, B3, D3) cp. blister	Comprimé									
Nystatine gyn. blister 100000UI	Ovule									
Nystatine susp. buv. 100000UI	Flacon									
Nystatine cp. blister 500000UI	Comprimé									
Paracétamol sirop 120mg/5ml	Flacon									
Paracétamol blister cp. 500mg	Comprimé									
Ringer lactate inj. 500ml	Poche									
Kit SRO-Zinc pdre	Sachet									
Solute glucose isotonique 500 ml	Poche									
MEDICAMENTS CONTRE LES IST										
Kit BUB	Sachet									
Kit CPNNE	Sachet									
Kit DP	Sachet									
Kit GCM1	Sachet									
Kit GCM2	Sachet									
Kit TCA	Sachet									
Kit UG1	Sachet									
Kit UG2	Sachet									

Kit VAGI1	Sachet									
Kit VAGI2	Sachet									
Benzathine Benzyl Pénicilline inj 2,4M UI	Ampoule									
Ceftriaxone inj 250 mg	Ampoule									
Ciprofloxacine cp blister 500 mg	Comprimé									
Doxycycline 100 mg	Comprimé									
Erythromycine cp blister 500 mg	Comprimé									
Erythromycine susp buv 125mg	Flacon									
Métronidazole cp gynéco 500 mg	Ovule									
Métronidazole cp blister 500 mg	Comprimé									
Miconazole 400 mg	Ovule									
Polyvidone Iodée 0,1	Flacon									
Fluconazole gé1 150 mg	Comprimé									
Aciclovir cp blister 400 mg	Comprimé									
Acide Trichloroacétique										
PRESERVATIFS ET GEL										
Condom masculin	piece									
Condom féminin	piece									
Gel lubrifiant	Tube									
'REACTIFS DE DEPISTAGE VIH										
Determine HIV 1/2	test									
Kit Determine HIV1/2 w/b (test+diluant+lancet+capillaire)	test									
Diluant Determine	Flacon									
SD Bioline HIV 1/2	test									

Immunocomb HIV bispot 1/2	test									
ABON™ HIV 1/2/O Tri-Line	test									
First Response™ HIV 1-2-0	test									
Genie Fast HIV 1/2	test									
HIV 1/2 STAT-PAK	test									
UniGold HIV	test									
VIKIA HIV 1/2	test									
OraQuick® HIV-1/2	test									
REACTIFS ET CONSOMMABLES DE CD4										
Kit PRESTO	Pqt/100 tests									
Papier FACSPRESTO	Rouleau									
FACSCOUNT REAGENT , CD4%	B/50 tests									
FACSCOUNT REAGENT CD4	B/50 tests									
FACSCOUNT CONTROL	B/25tests									
Reagent Tritest CD3/CD4/CD45 with trucount tubes	B/50 tests									
BD Calibrite beads 3 color kit	B/25 tests									
FACSLysing solution	10x100 ml									
Multitest CD3/CD8/CD45/CD4 ref.342447	Coffret/50									
Facs-7-color set up beads ref.335775	coffret/25									
Facs Shut down solution ref.334224	Bidon/5L									
Billes CST ref.655051	coffret/3									
FACS FLOW	B/20Litres									
FACS RINSE	B/5Litres									

FACS CLEAN	B/5Litres									
Papier imprimante FACSCOUNT	Rouleau									
Cassette PIMA	Kit de 100									
CONTROL PIMA	Kit de 100									
Papier impression thermique PIMA	Rouleau									
Kit prélèvement capillaire	Kit/100									
CD4 Easy count	B/100 tests									
CD4 Easy count %	B/100 tests									
CD4 easy count dry kit	pack/100									
Count check beads, control	B/50tests									
Solution de lavage Cyflow	fl/250ML									
Solution de décontamination Cyflow	fl/250 ML									
liquide de gaine Cyflow	Bidon/5Litres									
Tubes 3.5 ml pour Cyflow	C/500									
Thermo Printer Paper Cyflow	Rouleau									
Hypochlorite de Solution Cyflow,250ml	Flacon									
REACTIFS PCR CHAINE ABBOTT										
Disposable Tips (DiTis): 1000 µL	Unité									
Disposable Tips (DiTis): 200 µL	Unité									
Biohazard Bags	Unité									
5 mL Reaction Vessels	Unité									
200 ml Reagent Vessels	Unité									
96 Deep Well Plates	Unité									
96-Well Optical Reaction Plates	Unité									

Master Mix Tube	Unité									
Combitips biopure 25 ml	Unité									
Adaptateur pour combitips	Unité									
combitips plus biopure 10 ml	Unité									
Tube sterile starstedt avec bouchon à vis 1,5ml	Unité									
Tube 12x75mm 5ml, PP+2-POS CAP ST	Unité									
Optical Adhesive Covers	Unité									
RT microplaque 96 puits	Unité									
m2000 rt halogen lamp	Unité									
Optical calibration kit	Unité									
Abbott m™ Sample Preparation System reagents	B/96									
Abbott RealTime HIV-1 Amplification Reagent Kit	B/96									
Abbott RealTime HIV-1 Control Kit	B/3X8									
Abbott RealTime HIV-1 Calibrator Kit	B/2x12									
Abbott m™ Sample Preparation System reagents DNA	B/96									
Abbott RealTime HIV-1 Qualitative Amplification Reagent Kit	B/96									
Abbott RealTime HIV-1 Qualitative Control Kit	Coffret									
Abbott m™ Sample Preparation System reagents- Bulk Lysis Buffer	3X70									
REACTIFS PCR CHAINE NUCLISENS BIOMERIEUX										
Nuclisens easyMag Lysis buffer	4 x 1 L									
Nuclisens easyMag Magnetic silica	B/48*0,6ml									
Nuclisens easyMag Extraction buffer 1	4 x 1 L									

Nuclisens easyMag Extraction buffer 2	4 x 1 L									
Nuclisens easyMag Extraction buffer 3	4 x 1 L									
easyMAG navette cones	B/384 tests									
Embout à filtre 1200 µL pour pipette Biohit eLine	carton/10x 96									
Microplaque Elisa Dnase Rnase endotoxine free	Unité									
Batterie suppo Ni-MH, HS-1/2 AAO.5 1.2 V JF08 pour pipette Biohit eLine	Unité									
Pipette multicanal Biohit eLINE	Unité									
Microtubes startedt avec bouchon vissé 1,5 ml	Unité									
Nuclisens lysis buffer 2ml	tubes 2ml B/48									
Nuclisens magnetic extraction Kit	B/48									
Nuclisens EasyQ HIV-1 v1.2 (kit d'amplification)	B/48									
Barrette PCR Nuclisens	125x8									
Bouchon de barrettes PCR Nuclisens	125x8									
REACTIFS PCR CHAINES BIOCENTRIC										
Arrow Viral NA	B/96									
Protéinase K	coffret									
Microtubes startedt avec bouchon vissé 1,5 ml	Unité									
Kit d'extraction QIAMP viral RNA	B/250									
Microtube conique 1,5ml avec bouchon non vissé	Unité									
Microtube conique 2ml avec bouchon non vissé	Unité									
Hard-Shell 96-Well PCR plates, white well, white shell, REF. HSP9655	Unité									
Optical Adhesive Covers	Unité									

Ethanol absolu	Litre									
Generic HIV charge virale RNA	B/220									
Eau (BM grade)	Litre									
Generic HIV DNA cell	B/220									
Kit d'extraction QIAMP VIRAL DNA	B/50									
REACTIFS PCR CHAINE ROCHE										
KIT CAP G/CTM HIV-1 v2.0	B/48									
K-tube Box of 12 x 96	B/12x96									
S-tubes input Box 12x24	B/12x24									
SPU box 12x24	B/12x24									
K-tip 1.2mm box 12x36	B/12x36									
Cobas Ampliprep Wash Buffer	Flacon									
CONSOMMABLES GENERAUX										
Embout stérile avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 100-1000 µL	Unité									
Embout stérile avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 20-300 µL	Unité									
Embout stérile avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 10-100 µL	Unité									
Embout DF 200ST stériles avec filtre 20-200µl DNA,Rnase,endotoxine free ;	Unité									
Embouts avec filtre Dnase Rnase endotoxine free 20 µL	Unité									
Tube Falcon stérile conique de 50 ml	Unité									
Cryotubes 2 ml à vis externe Rnase Dnase free avec zone de marquage	Unité									
Cryoboite pour 81 cryotubes de 2ml, plastique	Unité									

Rouleau de papier absorbant grand format M-tork	Unité									
Sac poubelle biodégradables, 20L	Unité									
Tubes EDTA 4,5 ml stériles	Unité									
Aiguilles vacutainer 22G	Unité									
Gant en latex non poudré M	Unité									
Gant en latex non poudré L	Unité									
Micropipette 20-100	Unité									
Micropipette 20-200	Unité									
Micropipette 200-1000	Unité									
Micropipette 2-20	Unité									
Carte DBS 5 cercles	Unité									
Pipette pasteur 4ml polypropylène stérile Rnase free	Unité									
Gant d'examen M latex poudre	Unité									
Gant d'examen L latex poudre	Unité									
Kit DBS	1 DBS									
Seringue 10cc+aig	Unité									
Seringue 5cc+aig	Unité									
Lancette stérile	Unité									
Tube capillaire+EDTA	Unité									
Coton hydrophile 500g	Rouleau									
Dichloroisocyanurate de sodium 1,7g comprimé (eau de javel en cp)	Comprimé									
Tube sec 4,5ml sous vide sans anticoagulant	Unité									
Ethanol 96°	Litre									
Papier joseph	Rouleau									

Sparadrapp perforé, R/10cmx5m	Rouleau									
Embouts jaune 200 µL non sterile	Unité									
D-Santé de la Reproduction										
Collier de cycle	Pièce									
Condom féminin	Pièce									
Condom masculin	Pièce									
Dépo provera	Ampoule									
DIU	Pièce									
Implants (Jadelle)	Pièce									
Sayana Press	Ampoule									
Pilule oestrogestative (Microgynon/ZINNIA)	Cycle									
Pilule progestative (Ovrette/Microlut)	Cycle									
Amoxicilline 500mg gélule	Gélule									
Ampicilline injectable 1 g	Ampoule									
Benzathine benzyl pénicilline 2.4MUI	Flacon									
Fer+acide folique (60mg+400µg)	Comprimé									
Gentamycine injectable 80mg	Ampoule									
Méthylergometrine 0.2mg injectable	Ampoule									
Métronidazole 500mg injectable	Flacon									
Oxytocine 5UI injectable	Ampoule									
Sulfate de magnésium 50% injectable	Ampoule									
SRO Zinc	Kit									
E-Nutrition										
Plumpy Nut ;92 g	Sachet									

Lait thérapeutique F75 ; 102.5 g	Sachet									
Lait thérapeutique F100 ; 114g	Sachet									
F-MEG										
Amoxicilline, 250mg/5ml; 250mg	Flacon									
Amoxicilline, 500mg	Gélule									
Ampicilline, 500mg ou 1g	Ampoule									
Artésunate+Amodiaquine ou (Artemether+lumefantrine), 50mg+153mg (20mg+120mg)	Comprimé									
Artesunate, 60mg	Ampoule									
Benzathine Benzylpénicilline, 2,4 M UI	Ampoule									
Cefriaxone, 500mg ou 1g	Ampoule									
Chlorphéniramine, 4 mg	Comprimé									
Ciprofloxacine, 500mg	Comprimé									
Cloxacilline, 500mg	Gélule/ Comprimé									
Cotrimoxazole, 480mg	Comprimé									
Cotrimoxazole, 240mg/5ml	Flacon									
Diazépam, 5mg/ml; 2ml	Ampoule									
Diclofenac ou Ibuprofène, 50mg; 400mg	Comprimé									
Erythromycine, 500mg	Comprimé									
Fumarate de fer, 100mg/5ml; 50ml	Flacon									
Furosémide, 10mg/ml, 2ml	Ampoule									

Gentamycine, 80mg/2ml	Ampoule									
Gentamycine, 0,3%; 5ml	Tube									
Hydrocortisone, 100mg	Ampoule									
Acetate de Médroxyprogestérone, 150mg/ml	Ampoule									
Lidocaïne 2%, 20ml	Ampoule									
Mebendazole ou albendazole, 100mg (400mg)	Comprimé									
Métoclopramide, 5mg/ml; 2ml	Ampoule									
Métronidazole, 250mg	Comprimé									
Métronidazole, 125mg/5ml	Flacon									
Métronidazole, 5mg/ml, 100ml	Ampoule									
Nystatine, 100000UI	Flacon									
Oxytocine, 5 UI/ml	Ampoule									
Paracétamol, 500mg,	Comprimé									
Paracétamol ou ASL, 1g; 500mg (900mg)	Ampoule									
Phénobarbital, 100mg	Comprimé									
Phloroglucinol, 10mg/1ml ; 4ml	Ampoule									
Polyvidone iodée, 10%	Flacon									
Quinine, 100mg/ml, 2ml, 4ml	Ampoule									
Quinine, 300mg	Comprimé									
Sels de réhydratation orale/Sulfate de Zinc, Glucose 13,5g, NaCl 2,6g, Citrate trisod 2,9g,	Sachet									

KCl 1,5g/10 mg										
Gélatine fluide modifiée, 500ml	Poche									
Gluconate de calcium 10%, 10ml	Ampoule									
Soluté Glucosé, 5% ou 10%; 250ml ou 500ml	Poche									
Ringer lactate, 500ml	Poche									
Soluté salé isotonique, 0,9%	Poche									
Sodium chlorure, 10%	Ampoule									
Compresse, 40X40 cm	Unité									
Fils de suture résorbable, 1; 2; 2/0	Unité									
Gants d'examen, Taille L ; M	Paire									
Gants sterile, 7,5; 8	Paire									
Intranule, G18, G20, G22, G24	Unité									
Perfuseur	Unité									
Seringue, 5ml ou 10ml	Unité									

Observations:

	Nom	Fonction	N° Téléphone	Date	Signature
Préparé par					

Approuvé par					
Reçu au niveau central par					

Annexe 5 : Description des taches du responsable d'un DRD

- 1- Estimer les quantités de produits à commander pour sa structure en utilisant la formule de la quantité à commander : $QaC = (CMM \text{ ajustée des FS } \times 5) - \text{Stock disponible et utilisable-quantité de la commande en cours.}$
- 2- Réceptionner les produits livrés au dépôt
- 3- Entreposer les produits conformément aux directives de bon entreposage des produits de santé
- 4- Distribuer/vendre les produits aux FS selon les textes en vigueur
- 5- Effectuer des inventaires physiques périodiques conformément aux directives
- 6- Effectuer un contrôle visuel de qualité des produits
- 7- Retirer les produits périmés et avaries, en vue de leur destruction conformément aux normes et procédures en vigueur
- 8- Contrôler régulièrement le niveau de stock de chaque produit
- 9- Remplir correctement les fiches de gestion de stock pour chaque produit et les tenir à jour
- 10- Analyser le rapport mensuel de gestion et de commande des formations sanitaires pour une prise de décision éclairée
- 11- Elaborer le rapport trimestriel de gestion de stock et de commande des produits et le soumettre au responsable de la structure
- 12- Veiller à la transmission effective du rapport trimestriel de la structure à l'échelon supérieur
- 13- Superviser le personnel des DMEG sur la gestion des produits de santé

Annexe 6 : Description des taches du gérant d'un dépôt au niveau d'une formation sanitaire

- 1- Estimer les quantités de produits à commander pour sa structure en utilisant la formule de la quantité à commander : $QaC = (CMM \text{ ajustée } \times 2) - \text{Stock disponible et utilisable} - \text{quantité de la commande en cours}$.
- 2- Réceptionner les produits livrés au dépôt
- 3- Entreposer les produits conformément aux directives de bon entreposage des produits de santé
- 4- Distribuer/vendre les produits aux clients selon les textes en vigueur
- 5- Effectuer des inventaires physiques mensuels conformément aux directives
- 6- Effectuer un contrôle visuel de qualité des produits
- 7- Retirer les produits périmés et avariés des étagères, en vue de leur destruction conformément aux normes et procédures en vigueur
- 8- Contrôler régulièrement le niveau de stock de chaque produit
- 9- Tenir une fiche de stock pour chaque produit ; le remplir correctement et le mettre à jour
- 10- Elaborer le rapport de gestion de stock et de commande des produits et le soumettre au responsable de la structure
- 11- Bien entretenir le dépôt

Annexe 7 : Directives pour un bon emmagasinement des produits de santé

1. NETTOYER ET DÉSINFECTER RÉGULIÈREMENT LE MAGASIN OU LE DÉPÔT
2. EMMAGASINER LES PRODUITS DE SANTÉ DANS UNE PIÈCE SANS HUMIDITÉ, BIEN ÉCLAIRÉE ET BIEN VENTILÉE, À L'ABRI DE LA LUMIÈRE DIRECTE DU SOLEIL
3. VÉRIFIER QU'IL N'Y A PAS DE FUITES D'EAU DANS LA PIÈCE
4. VÉRIFIER QUE LE MATÉRIEL ANTI-INCENDIE EST DISPONIBLE ET ACCESSIBLE ET, QUE LE PERSONNEL PEUT L'UTILISER
5. EMMAGASINER LES PRODUITS EN LATEX LOIN DES MOTEURS ÉLECTRIQUES ET LUMIÈRES FLUORESCENTES
6. MAINTENIR LES CONDITIONS FRIGORIFIQUES, Y COMPRIS LA CHAÎNE DE FROID, POUR LES PRODUITS QUI EN ONT BESOIN
7. GARDER LES NARCOTIQUES ET AUTRES SUBSTANCES CONTRÔLÉES DANS UN ENDROIT FERMÉ À CLÉ
8. EMMAGASINER SÉPARÉMENT LES PRODUITS INFLAMMABLES AVEC LES MESURES DE PRÉCAUTION QUI S'IMPOSENT
9. EMPILER LES CARTONS SUR DES PALETTES OU DES ÉTAGÈRES À AU MOINS 10 CENTIMÈTRES DU SOL, 30 CENTIMÈTRES DES MURS ET DES AUTRES PILES, ET À UNE HAUTEUR DE 2,5 MÈTRES MAXIMUM
10. DISPOSER LES CARTONS DE SORTE QUE LES FLÈCHES (↑) POINTENT VERS LE HAUT, ET QUE LES ÉTIQUETTES D'IDENTIFICATION, LES DATES DE PÉREMPTION ET LES DATES DE FABRICATION SOIENT BIEN VISIBLES
11. EMMAGASINER LES PRODUITS DE SANTÉ DE MANIÈRE À FACILITER LA GESTION DE STOCK SELON LE PRINCIPE DU "PREMIER EXPIRÉ, PREMIER SORTI" (PEXPRES)
12. EMMAGASINER LES PRODUITS DE SANTÉ À L'ABRI DES INSECTICIDES, DES PRODUITS DANGEREUX, DES VIEUX DOSSIERS, DES FOURNITURES DE BUREAU ET TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT
13. PROCÉDER À LA SÉPARATION ET À LA DESTRUCTION DE TOUT PRODUIT ENDOMMAGÉ OU PÉRIMÉ CONFORMÉMENT AUX RÈGLES ET PROCÉDURES EN VIGUEUR

Annexe 8 : Exemple de grille de supervision

<p>MINISTERE DE LA SANTE</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>DIRECTION GENERALE DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT ET DES LABORATOIRES</p>		<p>BURKINA FASO</p> <p>Unité – Progrès - Justice</p>
---	---	--

GRILLE DE SUPERVISION DES ACTEURS DU SIGL

Région : _____ District : _____ CSPS: _____

Superviseurs: national régional district Date ____/____/____

No.	Item	Réponse Appréciation	Observations
1	Est-ce que tous les produits gérés dans ce dépôt ont une fiche de stock (y compris les produits de gratuité)? (vérifier)	Oui Non	
2	Les fiches de stock sont-elles remplies selon les instructions dans le manuel du SIGL intégré ? <i>(Vérifiez, si les quantités sont correctement enregistrées sur les fiches et que les fiches sont à jour)</i>	Oui Non	
3	Est-ce que le responsable du dépôt effectue régulièrement des inventaires physiques conformément aux directives ? (Vérifier les fiches de stock)	Oui Non	
4	Les produits sont-ils entreposés conformément aux directives de bon entreposage des produits de santé ? (Vérifiez le rangement des produits dans le dépôt et apporter votre jugement) ?	Oui Non	
5	Les produits périmés/endommagés sont-ils séparés d'avec les bons produits dans le dépôt ? <i>(le superviseur devra vérifier les dates de péremption des produits disponibles dans le dépôt)</i>	Oui Non	

No.	Item	Réponse Appréciation	Observations
6	Destruction des produits périmés/avariés conformément aux directives ? (vérifiez avec le responsable du dépôt, s'il respecte les normes et procédures de destruction des produits avariés/périmés.	Oui Non	
7	Est-ce que les bordereaux de livraison sont disponibles et bien archivés pour toutes les livraisons de produits reçus ? (vérifier les bordereaux de livraisons)	Oui Non	
8	Les fiches de consommations sont-elles bien remplies (Registre de dispensation des produits de gratuité, Registre de vente journalière, Registre des pertes..) ? (Vérifiez s'ils sont remplis conformément aux directives du manuel du SIGL intégré)	Oui Non	Si non, veuillez parcourir ensemble les outils de consommation ensemble avec le superviseur.
9	Le rapport de gestion et de commande des produits est-il régulièrement rempli et transmis au niveau supérieur	Oui Non	
10	Le rapport de gestion et de commande des produits était-il bien rempli ? (vérifiez le dernier rapport de stock et de commande des produits)	Oui Non	Si non, veuillez parcourir le formulaire ensemble avec le superviseur
11	Le rapport de gestion et de commande des produits de la période récente était-il transmis au niveau supérieur à temps selon les directives du manuel du SIGL intégré ?	Oui Non	
12	Est-ce que la formule pour le calcul de la quantité à commander est correctement utilisée ?	Oui Non	Si non, veuillez faire quelques exercices sur le calcul de la quantité à commander avec le superviseur.
<i>Pour tous les points où la réponse est « non » ou « 0 », Le superviseur devra passer un temps avec le supervisé, identifier les points à améliorer et renforcer les connaissances du supervisé en lui donnant une orientation basée sur les instructions/aide-mémoires dans le manuel du SIGL intégré.</i>			

No.	Item	Réponse Appréciation	Observations
	<p>Synthèse :</p> <p>Points forts :</p> <p>Points à améliorer</p> <p>Recommandations</p>		